

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 142. — 30 MARS 1963

GRÈVES

Le gouvernement prolonge le conflit

MERLEBACH : Les députés

UNR conspués par les manifestants

(Lire page 6 le reportage de notre envoyé spécial Pierre Uytterhoeven.)

Par son intransigeance, le pouvoir gaulliste a fait échouer les négociations.



Dans tout le secteur nationalisé, les travailleurs manifestent leur mécontentement...

Ses porte-parole et les hommes de l'UNR tentent une manœuvre de diversion en parlant de politisation des mouvements sociaux.

(Page 3)

HAUT-RHIN

Licenciement

massif à

Bühl

(Lire en page 7 les informations de notre correspondant)

...et avec eux les agents de la fonction publique (ci-dessus, place de l'Hôtel-de-Ville à Paris) appuient leurs revendications par des arrêts de travail et des démonstrations dans les rues à Paris, ainsi que dans les nombreuses grandes villes, cependant que partout se développe le mouvement de solidarité avec les mineurs.

(Lire, pages 4, 5 et 7, nos informations sur les mouvements sociaux en France.)

Ille-et-Vilaine : 43.000 exploitations rurales en péril:

Le Crédit Agricole ne prêtera plus qu'aux riches.

(Lire page 9 la dépêche de notre correspondant à Rennes)

LE PRESIDENT

— Toute cette affaire, cela va mal tourner, dit le ministre.

— Dans huit jours, c'est les vacances, vous savez, répondit le Président de la République.

— Bien sûr, mais si les trains ne marchent pas, je ne sais comment les gens feront.

— Moi, je m'en fiche, j'ai ma voiture, fit le Président.

— Moi aussi, remarquez, mais je dis cela en pensant à eux. Mettez-vous à leur place un peu, quand même !

— A la place de qui ?
— Eh bien ! des mineurs ; on dirait que vous ne saviez même pas qu'il y avait des grèves...

— Si, mais je ne vois pas à quel niveau se situe le problème. Je ne vois pas comment se pose la question...

— Vous êtes très pris, c'est vrai, remarque le ministre.

— Un jour, ils verront ; je vais me mettre en grève à mon tour. Et ils verront ce que c'est que d'attendre que la situation redevienne normale ! répondit le Président de la République.

LE PREMIER MINISTRE

— Voyez-vous, expliqua M. Pompidou à l'un des mineurs qui faisaient la grève depuis bientôt quatre semaines, vous êtes encore à l'âge « prélogique », comprenez-vous ?

— Non, pas du tout.

— Eh bien, c'est très simple : vous raisonnez comme si vous n'étiez pas encore en âge de comprendre la logique courante ?

— Je suis idiot, si je comprends bien ?

— Ce n'est pas tout à fait cela, répondit M. Pompidou.

— Mais cela y ressemble.

— Un peu, c'est vrai.

— Ah ! vous le reconnaissez vous-même ? s'écria le mineur.

M. Pompidou le regarda sans avoir l'air de saisir la situation.

— Ecoutez, c'est très simple, reprit le mineur. Il y a un ministre de l'Education nationale qui était chargé de faire mon éducation. Et il ne l'a pas fait. Il avait certainement ses raisons. Mais vous n'avez pas le droit de rejeter sur lui la responsabilité de mon état « prélogique », comme vous dites. Car vous êtes solidaire de lui : c'est votre copain au Conseil des ministres, si j'ai bien compris ?

M. Pompidou poussa un gros soupir :

— Epargnez-moi, car j'ai droit au respect, dit-il au mineur.

— Et moi, je n'y ai pas droit ?

— Vous, ce n'est pas pareil, expliqua M. Pompidou. Vous avez faim.

LES FRUITS POURRIS

— Laissons-les mûrir un peu, dit le ministre. Quand ils seront mûrs, nous les cueillerons.

— Comme des fruits pourris ? demanda l'un de ses familiers.

— L'image n'est pas mauvaise, mon ami. Eux-mêmes aiment à parler de leur propre pourrissement...

— Pauvres gens ?

— Ce qui m'inquiéterait davantage que leur pauvreté, car elle va devenir de plus en plus effective, et ce

petit froid qui revient ne va faire qu'accroître les appétits de leur estomac — j'entends bien — c'est leur habitude de se rassembler de plus en plus nombreux...

— La faim fait sortir le loup du bois, votre Excellence, répondit le familier.

— C'est le meilleur moment pour le chasser. C'est ce garçon du Soudan qui est venu l'autre jour, qui me racontait cela, dit le ministre.

L'EMPLOYE

« Avant de commander, il faut apprendre à obéir » expliqua un jour un cadre à l'un des employés qui lui demandait s'il pourrait devenir « directeur », à son tour.

— Cela fait dix ans que j'obéis, monsieur, dit l'employé.

— Peut-être. Mais une fois que l'on a appris à commander, il faut qu'il se présente un poste de directeur vacant, comprenez-vous ?

— Je comprends très bien, répondit l'employé. Il n'y aura jamais de poste de directeur vacant.

— Mais si, voyons ! Seulement il faut avoir la patience d'attendre : j'ai attendu, moi.

— Et si j'en ai assez d'attendre ? demanda l'employé.

— Alors, vous n'êtes pas encore mûr pour le commandement. Quand vous serez mûr, le grand patron le saura bien. Et il vous donnera un poste de responsabilité au moment où vous vous y attendrez le moins. Moi, j'ai été le premier surpris, quand j'ai été nommé, comprenez-vous ?

— En somme, je ne suis qu'un révolté ?

— C'est ça même, mon pauvre. Rien de plus.

— Et si le grand patron me propose d'être chef un

jour et que je refuse ? demanda l'employé.

— Dites donc, vous, est-ce que vous ne seriez pas un révolutionnaire ? demanda le cadre.

LA DOUAIRIERE

— La première victime des grèves, ma pauvre dame, c'est les enfants. Les parents, eux, ils sont habitués à la dure.

— Oui, mais si les parents ne peuvent plus donner assez à manger à leurs enfants, il faut bien qu'ils fassent quelque chose, et il est quand même curieux qu'ils soient obligés de ne plus travailler pour l'obtenir, alors que cela devrait être le contraire : vous ne trouvez pas ?

— Vous savez, on assiste aujourd'hui à un tel bouleversement des valeurs.

L'ETUDIANTE

— On est serré ici, se plaignit une étudiante à la tribune du palais de la Mutualité.

— Vous savez, les communistes et les masses, ça va ensemble. Il fallait rester chez vous, répondit son voisin.

— Non, ça m'intéresse, dit-elle.

— Qu'est-ce qu'un révolutionnaire en 1963 ? demanda Lionel Soto au micro.

— C'est le directeur des écoles révolutionnaires de Cuba. Il est venu exprès pour la « Semaine de la Pensée marxiste ».

— Ce n'est ni un rebelle, ni un révolté, ni un exalté. Mais un homme idéologiquement armé pour accoucher la

vieille société de la nouvelle société. Le révolutionnaire fait cet effort...

— Etes-vous d'accord ?

— La révolution de Cuba, qu'est-ce qu'elle a donné ? Son exemple !

— Il fait chaud ici, constata la jeune fille.

LE PROFESSEUR

— Il faut d'abord se libérer soi-même avant de libérer les autres, expliqua Guy Besse, le jour de la semaine de la pensée marxiste consacré à l'étude de la morale.

— Malheureusement, répondit Paul Ricœur, il n'est pas possible de penser à libérer les autres. Je veux dire que la révolution est impensable en France.

— Hou ! remarqua d'auditoire.

— En effet, démontra M. Ricœur, les marxistes sont incapables de libérer l'homme de l'aliénation qu'il subit du fait de la prospérité croissante. Ils sont incapables de le faire devenir ce qu'il est, en le dégageant des accessoires dont l'habille, à la fin de chaque mois davantage, cette société. L'avoir dévore l'être.

— Cela est faux, constata Guy Besse. En effet...

L'ABONNE AU TENNIS

« Voyez-vous, écrivit le 13 mars, dans Combat, un monsieur qui sait jouer au tennis, les hommes de gauche sont complètement lessivés. Eh oui ! continuait ce monsieur qui signait Philippe de Saint-Robert, un article intitulé « D'une certaine gauche », les hommes de gauche ont gagné une bataille morale, mais ils ont perdu la guerre politique. C'est très simple : il suffit de m'écouter pour comprendre : il n'y a personne qui se respecte un peu à Paris, qui se prétendrait « homme de droite ». Il faut être de gauche à tout prix : voilà la victoire de la gauche. Elle a habillé en lous toutes les brebis de Paris.

« Le bon de Gaulle a remis de l'ordre dans la bergerie. Les brebis engraisent : elles font de la métaphysique. Car elles savent, à leur tour, ce que c'est que la souffrance... »

— Dites, chéri, un set encore, voulez-vous ?

LES FALSIFICATEURS...

La libération de France Binard a été accueillie avec joie par tous ceux qui ont participé à la lutte du peuple algérien pour son indépendance. France Binard, en effet, a fait preuve d'un grand courage et pour beaucoup elle était un symbole.

Que les formes d'action qu'elle avait choisies fussent discutables, des militants de gauche l'ont dit et écrit. Mais cela n'est pas une raison pour déformer et modifier le sens de ses actes.

C'est pourtant à cette jolie besogne que se livre une nouvelle fois l'ineffable journal de M. Maurice Thorez. L'Humanité du 29 mars, annonçant la libération de F. Binard, écrit froidement qu'elle fut « condamnée à dix ans de prison pour avoir réclamé la paix en Algérie » (sic).

Même en mars 1963, le militant communiste de base ne doit sans doute pas encore savoir que des Français furent condamnés par les tribunaux militaires pour aide concrète au F.L.N., c'est-à-dire participation matérielle à la révolution algérienne. L'anonyme de l'Humanité oublie de dire que l'intéressée fut une des condamnées du procès du réseau Jeanson dont le retentissement n'est pas près d'être oublié.

Absente de ce combat, l'Huma utilise une fois encore l'arme des lâches : le mensonge.

LA PRUDENCE DE JEAN XXIII

La campagne électorale en cours actuellement en Italie jusqu'à fin avril voit, entre autres phénomènes, nouveaux, un net déclin de l'argumentation basée sur la laïcité. Les « libéraux » (parti de gros intérêts industriels, traditionnellement laïque) mettent en sourdine cet aspect de leur affiche, car leur ambition est de piper à la Démocratie chrétienne des voix d'électeurs de droite apeurés par « l'ouverture à gauche ». Le parti social-démocrate de Saragat et même le parti socialiste de Nenni sont extrêmement prudents dans l'usage des mots « laïc », « laïcité », etc. Tout cela, remarque un journaliste de l'Espresso, semblerait plutôt sympathique si c'était le résultat d'un changement de situation qui ait mis le problème clérical au rayon des vieilles lunes. Mais, ajoute-t-il, il n'en est rien : l'emprise cléricale sur la vie politique est toujours abusive, malgré la prudence de Jean XXIII. Et cette sorte de démission de l'esprit laïc, qui se fait jour dans cette campagne électorale, est en fait « un pas en arrière dans un domaine qui reste essentiel pour le développement de la démocratie italienne ».

LE BILLET DE JEAN BINOT

LES GAULLARQUES

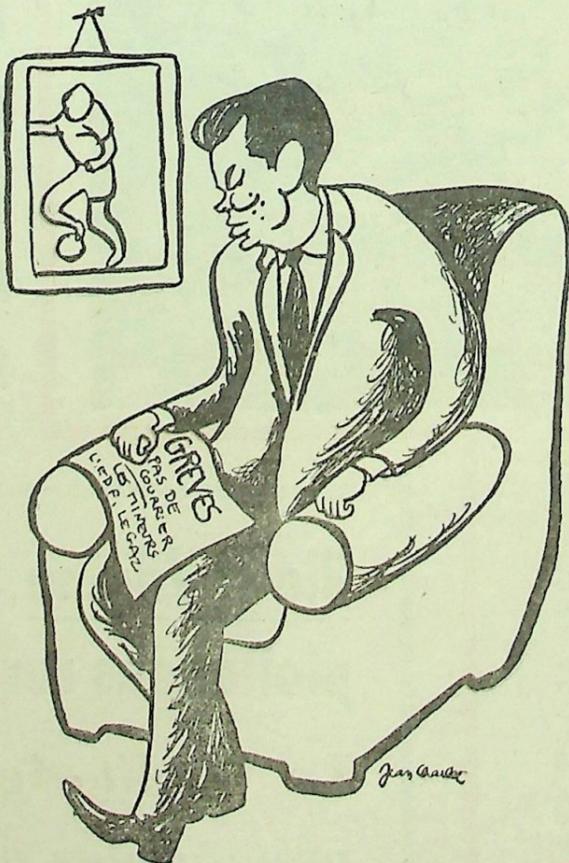
Dans la crise sociale qui secoue la France, il y a lieu de souligner la contribution décisive apportée à sa solution par le chef de l'illustre bataillon U.N.R. de l'Assemblée nationale.

« Inutile de convoquer le Parlement, a dit cette lumière, ce serait politiser le problème ! » Parbleu ! il tombe en effet sous le sens que le pouvoir, qui ne fait pas de politique, règlera au mieux les choses, avec le concours apprécié du Comité des Sages.

Quant à nos gaullarques — ces messieurs — qui ne font pas de politique — ils ne risquent pas de voir le trio Massé calculer l'augmentation de leur modeste salaire que représentent, chaque année, les deux cent soixante-quinze jours pendant lesquels ils sont aux champs.

LE DESSIN DE JEAN CHARLET

LA GRÈVE DES FOOTBALLEURS REMISE...



Just Fontaine (président des footballeurs « pros ») : « Après les mineurs, le gaz, l'E.D.F.... vont-ils nous laisser une date libre ? »

Les enjeux politiques de la crise sociale

PERSONNE jusqu'ici n'avait osé contester la spontanéité et l'ampleur de la grève des mineurs, la légitimité de leur mécontentement, le caractère purement revendicatif de leur mouvement.

Personne encore n'avait osé prononcer les vieilles formules, si souvent répétées par les hommes de droite à l'occasion de tout grand conflit social : la grève, c'est la faute des « agitateurs professionnels » qui exploitent la misère des travailleurs à des fins politiques troubles. Même les hommes et les journaux liés au Pouvoir avaient été obligés de tenir un autre langage et d'affirmer leur « sympathie et leur compréhension » pour ne pas s'isoler de l'ensemble de l'opinion publique.

Depuis dimanche, il n'en est plus ainsi : l'U.N.R. et les porte-parole du régime viennent de retrouver le langage traditionnel de tous les défenseurs des intérêts capitalistes. Les élus gaullistes de la Moselle ont donné le signal, avec un précipitation et une brutalité qui révèlent leur affolement de se trouver pris entre leur fidélité au Pouvoir et les sentiments de la population de leur département. Sitôt après la rupture des pourparlers, ils ont publié un communiqué que le comité de grève a justement qualifié d'insultant. Les éditoriaux de « La Nation », l'organe du parti gaulliste, dénoncent eux aussi chaque jour « la politisation » du mouvement. Bref une manœuvre nouvelle est de toute évidence amorcée : le Pouvoir veut tenter de rejeter la responsabilité de la prolongation du conflit et de ses douloureuses conséquences sur des intrigues politiques.

Ne s'y laissent prendre que ceux qui ne demandent qu'à être dupes. Le seul fait que la grève soit poursuivie dans tous les bassins, avec la même unanimité, avec la même résolution, malgré les souffrances, par tous les travailleurs des houillères, le main-

tien de l'unité entre les organisations syndicales sont les meilleures réponses à ces tentatives pour susciter la division et pour jeter le discrédit sur le mouvement.

Cela dit, il est bien vrai que le conflit a inévitablement des aspects politiques, sans qu'aucun parti n'y soit pour rien. S'il y a un responsable de cette « politisation », c'est le gouvernement, et lui seul. Pour n'avoir pas su prévoir et éviter la grève, ensuite pour avoir été incapable d'y mettre fin, il conduit nécessairement l'opinion à faire un certain nombre de réflexions et à reposer des questions qui, toutes, ont un caractère politique évident et incontestable. Ce sont les faits eux-mêmes qui l'imposent, et non la mauvaise volonté des hommes ou des partis.

Les propagandistes du régime et de Gaulle lui-même se sont vantés d'avoir assuré « l'expansion économique dans la stabilité ». Or personne ne conteste plus aujourd'hui que le gouvernement a été tout aussi incapable que ses prédécesseurs d'enrayer les hausses de prix qui ont détérioré le pouvoir d'achat des salariés et qui sont la véritable et la seule cause de la crise sociale.

A quoi donc ont servi cette stabilité et cette continuité du Pouvoir, dont les hommes de la V^e République ont fait si souvent la caractéristique essentielle du gaullisme ? Il a fallu la pression des grèves pour que l'on découvre l'absence d'une politique coordonnée de l'énergie, le retard pris par certains salaires, l'absence de prévision pour la reconversion dans certaines régions, dont l'activité économique est menacée par l'évolution industrielle.

Comment s'étonner que l'on dénonce les dépenses improductives et surtout les crédits consacrés à la force de frappe, alors que les défenseurs du gouvernement tentent de justifier le refus d'augmenter les salaires des

secteurs nationalisés par la nécessité de ne pas alourdir les charges du budget et d'éviter un trop grand déficit. En créant un danger d'inflation, on ne pouvait manquer de s'attirer de telles ripostes.

Enfin et surtout, quelles sont les intentions des hommes au pouvoir ? Sont-ils des incapables ou veulent-ils pratiquer délibérément la politique du pire, avec l'espoir de provoquer une épreuve de force contre les organisations syndicales et la classe ouvrière ?

Tout se passe en effet comme si on voulait faire durer la grève, user la combativité des mineurs, écœurer l'opinion. Esquivant ses responsabilités, le gouvernement a d'abord imaginé une procédure dilatoire : il a créé le « Comité des Sages ». Lorsque celui-ci dépose ses conclusions et constate qu'en effet le retard des salaires dans les houillères est plus grand que ne l'avaient d'abord affirmé les voix officielles, le gouvernement lésine, ergote, multiplie les délais, comme s'il voulait faire rebondir le conflit. Et le Premier ministre, Georges Pompidou, feint l'étonnement attristé : « Je trouve l'attitude des syndicats inexplicables. »

Les mineurs, et avec eux l'ensemble des travailleurs, comprennent fort bien. Ils savent que c'est le gouvernement qui prolonge le conflit. Ils savent qu'ils doivent gagner cette bataille parce qu'ils en connaissent tous les enjeux : il ne s'agit pas seulement des salaires, il s'agit aussi de la défense du droit de grève, de l'indépendance et de la force des organisations syndicales, de leur unité, face à un pouvoir qui les considère elles aussi (de Gaulle l'a dit en d'autres temps) comme des « féodalités ».

Et en ce sens, assurément, cette bataille est aussi une bataille politique.

Robert Verdier.

LE GOUVERNEMENT DIRIGE SON OFFENSIVE CONTRE L'ENSEMBLE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

déclare la délégation permanente du P.S.U.

LES mineurs continuent de combattre. C'est leur réponse unanime et résolue aux propositions insultantes du gouvernement suivant la juste expression du comité central de grève en Lorraine.

Alors que les mineurs réclamaient à bon droit 11 % d'augmentation immédiate mais semblaient prêts à discuter sur la base des 8 % avancés par les experts mêmes du gouvernement, ce dernier en n'accordant que 5 % a réaffirmé qu'il n'entendait faire aucune concession.

On voit par là qu'on ne saurait attendre de solution des « bons offices » d'une commission, dont la constitution s'insère dans un plan gouvernemental d'ensemble visant à contrôler les salaires aussi bien dans

le secteur public que dans le secteur privé.

Les propositions dérisoires faites dans le même temps aux cheminots, aux gaziers et électriciens, montrent combien le P.S.U. avait raison de dire dès le début que la lutte des mineurs concernait tous les travailleurs.

En persévérant dans son intransigeance le pouvoir gaulliste fait la preuve qu'il a choisi avec cette grève l'occasion d'une épreuve de force contre l'ensemble des salariés. Si les mineurs devaient être vaincus, il est clair désormais que les actions revendicatives seraient paralysées pour une longue période, que le mouvement ouvrier serait affaibli dans sa résistance à une politique coûteuse de prestige, de préparatifs militaires, de consolidation des privilèges capitalistes.

Nous répétons avec force qu'il ne faut pas laisser les mineurs seuls dans l'action. La solidarité financière est indispensable, elle doit prendre une ampleur sans précédent dans les prochains jours ; elle ne saurait suffire. La solidarité doit s'exprimer aussi par des actions dont les travailleurs et leurs organisations syndicales détermineront eux-mêmes la forme, par entreprise, par branche professionnelle, par localité, par département.

Le P.S.U., parti de travailleurs salariés, attaché à la défense des intérêts vitaux de ceux qui produisent les

richesses de la nation, manquerait à son devoir s'il restait inactif devant le grave conflit social actuel. Dès le début de ce conflit, il a demandé à ses sections et fédérations d'envisager toutes les formes d'action unitaires pour le soutien à la grève et il a fait des propositions dans ce sens aux organisations syndicales et politiques des travailleurs.

Par tous les moyens dont il dispose, le Parti continuera d'agir pour que s'exprime le plus directement, le plus massivement possible, la volonté populaire que satisfaction soit donnée aux mineurs et à l'ensemble des salariés.

Mis en accusation devant l'opinion, le pouvoir gaulliste et ses agents ne manquent pas de crier à la politisation de la grève. En fait, ce sont eux qui mènent une offensive politique contre l'ensemble de la classe ouvrière, en insultant les mineurs à la manière de la Fédération U.N.R. de la Moselle qui avait pourtant approuvé le mouvement à son début. Comment les mineurs ne s'en prendraient-ils pas au pouvoir alors que le décret de réquisition qu'ils ont tenu en échec fut pris à Colombey-les-Deux-Eglises par le chef de l'Etat lui-même !

La vérité, c'est que le Parti gaulliste, le pouvoir gaulliste, qui avaient trompé l'opinion populaire par des promesses démagogiques, ne pourront facilement donner le change désormais sur leurs procédés autoritaires

et leurs conceptions antisociales. Le P.S.U. estime qu'il est temps que l'accord se fasse dès les prochains jours entre toutes les organisations syndicales et politiques pour que le pouvoir gaulliste soit contraint de céder devant une action puissante et généralisée.

Le P.S.U. saisit l'occasion de la présente déclaration pour indiquer qu'il n'a à aucun moment envisagé de lancer de son propre chef le mot d'ordre de « grève générale » mais il est vrai qu'il a souhaité dès le 14 mars une action de soutien généralisée seule capable d'assurer le succès de la grève des mineurs. Il considère que les derniers épisodes de cette grève justifient pleinement une telle orientation.

L'inflation est-elle due aux salaires des mineurs... ou à la force de frappe ?

Bandeaux 20 x 50
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65.
Payez à la commande, 54, bd Garibaldi, Paris (15^e).

Nationale ou multinationale la force de frappe c'est la guerre « A »

Bandeau 20 x 50
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65

Payez à la commande :
54, boulevard Garibaldi, Paris.

La bataille entre dans une phase cruciale

La bataille engagée par les mineurs contre le pouvoir gaulliste pour la défense de leurs légitimes revendications est entrée dans sa quatrième semaine. Avec le rejet par les syndicats des propositions gouvernementales qui ont suivi la publication du rapport Massé, le conflit a atteint une phase cruciale.

Pressé de questions après la rupture des pourparlers, M. Pompidou n'a pu que déclarer : « Je trouve l'attitude des syndicats inexplicable. » Cet excellent homme n'a jamais vu une grève, une grève de plusieurs semaines ! Alors que les mineurs revendiquent 11 p. 100, on leur offre 5 p. 100 dans l'immédiat, tout en évaluant à 8 p. 100 le retard pris par leurs salaires. Les chiffres parlent.

Les « Sages » ont certes formulé des recommandations ambitieuses : instauration d'une « magistrature consultative » pour suivre

l'évolution des rémunérations dans le secteur public et dans le secteur privé, progression des salaires dans le cadre du Plan (idée qui ne rencontre pas l'accord des syndicats). Mais ce n'est pas cela qui importe pour le moment. Un certain retard des salaires dans les entreprises nationales est bien constaté, mais les « Sages » font entrer en ligne de compte la diminution de la durée du travail, ce qui est vraiment faire bon marché des progrès de la productivité, progrès qui se traduisent par une réduction continue des effectifs. Le Pouvoir en conclut que depuis le 30 septembre 1958, à l'E.G.F. et à la S.N.C.F., les salaires ont augmenté « dans des proportions égales ou supérieures à la croissance moyenne des salaires du secteur privé ». Voilà qui ne peut manquer de susciter les protestations véhémentes des agents de ces entreprises qui connaissent la crise du

recrutement et les démissions qui y sévissent !

Nos gaullistes s'énervent ; ils crient à la « politisation ». En fait, il leur devient de plus en plus difficile de jouer le double jeu, ainsi qu'en témoigne la réponse du comité central de grève de Lorraine au communiqué U.N.R. invitant à la reprise du travail.

Nous comprenons la prudence des responsables syndicaux qui redoutent une épreuve de force frontale avec un pouvoir autoritaire, mais nous pensons qu'il faut redoubler d'efforts à ce tournant de la lutte. Le souci légitime de l'unité du mouvement ne doit pas conduire à un alignement sur les plus mous ou sur ceux qui se refusent à dénoncer ouvertement les responsabilités du gouvernement et du régime.

Une coordination s'impose en particulier dans le secteur nationalisé où les cheminots ont décidé

une grève de deux heures, alors que les gaziers et électriciens s'interrogent sur la riposte qu'il convient d'opposer à l'intransigeance du Pouvoir.

Sur le plan de la solidarité aux mineurs, la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N. et l'U.N.E.F. ont décidé le principe d'une action de masse et sont mis d'accord « sur les mesures qui seraient appliquées si l'évolution de la situation les rendait nécessaires ». Les centrales syndicales demandent par ailleurs à leurs militants d'organiser des collectes dans les entreprises le jour de la paye. Nous pensons, quant à nous, que la solidarité aux mineurs doit se manifester sur le plan financier et par des manifestations de tous ordres (débrayages, meetings, etc.).

Plus que jamais, solidarité et action !

Maurice Combes.

Plus que jamais solidarité avec les mineurs

LES propositions gouvernementales ayant été rejetées, les organisations syndicales — étroitement unies — appellent ce lundi les mineurs à la poursuite de la lutte. Ainsi, la quatrième semaine de grève est en cours. Faut-il le souligner : elle affecte profondément la situation matérielle de nos camarades. Leur moral, certes, reste intact, et un rapide voyage à Lens nous en a encore apporté la preuve. Les femmes, de toutes leurs forces, soutiennent le mouvement. Mais il y a aussi les enfants. Aussi peut-on se demander si le gouvernement ne compte pas sur le drame que crée pour eux cette situation pour casser le mouvement...

L'effort du P.S.U. est déjà considérable : à ce jour, sans compter bien évidemment les multiples collectes auxquelles les militants du Parti ont participé, la Commission nationale de solidarité, grâce aux envois effectués, a pu adresser 25.000 F — soit 2.500.000 anciens francs — aux grévistes. Les initiatives ont été multiples : la section de Sceaux, grâce à une collecte effectuée sur le marché, a envoyé 1.340 F, celle de Fresnes 497, celle de Saint-Germain 260, la 7^e section 520, la 12^e 510, la 16^e 380 F. Des collectes ont été faites dans les entreprises : l'ensemble du personnel de la F.N.A.C. a versé 300 F, celui du Crédit Hôtelier 220, un groupe de lycéens de Charlemagne 132. La province n'est pas non plus restée inactive : Villefranche a versé 120 F, Sens 195, La Rochelle 200, Tours 220, Caen 350, Brest 160, Fougères 97, et bien d'autres encore, que nous ne pouvons citer.

Aujourd'hui, la Commission nationale de solidarité a pris l'engagement d'effectuer très rapidement de nouveaux versements aux grévistes : ceux-ci doivent tenir. Leur victoire est indispensable, car elle sera nôtre à tous. Au cours de cette nouvelle semaine, de multiples initiatives doivent être prises :

- chaque militant peut se munir d'une liste de souscription, la faire circuler dans son bureau, son immeuble, son quartier ;
- l'occasion de la vente militante de T. S. doit être aussi le moyen de recueillir de nouvelles sommes ;
- cette semaine sera aussi celle de la paie : qui n'accepterait de prélever quelques francs lourds pour soutenir la lutte des mineurs ?

Grâce à l'appel lancé dans T. S., plusieurs dizaines d'enfants de mineurs, pris en charge par des militants, vont pouvoir passer des vacances de Pâques sans aucun souci. Là encore, de l'argent est nécessaire, car nous devons prendre en charge les frais de voyage.

Aussi, de toute urgence, il vous faut verser des fonds au C.C.P. de la commission : Louis Houdeville, 47, rue Hoche, Montreuil (Seine), C.C.P. Paris 15 536 77.

Et il n'est pas interdit aux sections du P.S.U. de faire l'avance — par prélèvement sur la caisse — des sommes qui seront collectées. IL FAUT DE L'ARGENT. C'EST URGENT !

LA GREVE DE LACQ DEMONTRE LA MATURITE SYNDICALE DES MINEURS

La grève des mineurs de Lacq a fait preuve, elle aussi, d'une maturité syndicale extraordinaire. — Suivie à 98 p. 100 ; — Les ouvriers sont extrêmement disciplinés et suivent strictement les consignes syndicales ; — Calme remarquable ; — Très confiants dans l'avenir et extrêmement fermes. Ils veulent gagner ;

— Tous les matins, lors des meetings d'information à Pau et à Lacq, il y a pratiquement la totalité des ouvriers pour discuter et voter ;

— Le fait de ne pas avoir arrêté l'usine en entier, n'est pas un « dégonflage » mais une prise de conscience des conséquences que ce geste peut avoir (de un à plusieurs mois de remise en route, possibilité alors d'un « lock-out » de la part de la direction, 20.000 travailleurs dans le Sud-Ouest de la France au chômage.)

Pourquoi cette grève et qui l'a décidée ?

Depuis la dernière grève à la S.N.P.A. (24 h) qui remonte à décembre 1961, il y avait un malaise latent ; en décembre 1961, la direction admet la possibilité de discuter la révision du statut des gens de la S.N.P.A. (actuellement statut du mineur). Le projet de modification de ce statut, proposé par les syndicats, prévoit l'adjonction d'un article (art. 32) au terme duquel, après accord entre la direction et les syndicats il est possible de modifier certains articles du statut. Depuis cette date, la direction a fait trainer en longueur et aucun accord n'a pu être conclu.

Les motifs immédiats : augmentation de 11 p. 100 des salaires de base, se décomposant en : augmentation de 5 p. 100 pour s'aligner sur les mineurs des bassins houillers ; équivalent de l'augmentation de 6 p. 100 demandés par les mineurs.

Les 5 p. 100 se décomposent en : prime de productivité augmentée de 0,35 p. 100 ; salaire de base augmenté de 3 p. 100 à partir du 1er janvier 1963 ; indemnité de chauffage : indice de base porté de 372 F par an à 400 F par an ; 6 jours payés chômés (équivalence avec les mines de charbon).

Ces augmentations sont appelées « augmentation de rattrapage ».

Il était également question de l'établissement d'un calendrier de revendications pour l'année 1963 comportant notamment la réduction des horaires de travail (48 heures actuellement), la quatrième semaine de congés payés et l'indemnité de logement.

Lors des discussions qui ont eu lieu à Paris les 3 et 4 mars, le gouvernement a fait savoir qu'il donnerait sa réponse le 20 mars. En conséquence, les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., S.I. ont déclenché la grève. La C.G.C. ne s'y est pas associée. C'est

regrettable car — après avoir participé avec les autres syndicats à toutes les négociations elle se désolidarise au dernier moment.

— Le grève aurait eu beaucoup plus de poids car il y a un nombre important d'ingénieurs à la S.N.P.A.

Signalons enfin que la Chambre patronale a, depuis le début, trouvé absolument justifiées les revendications. Le conflit est donc situé directement entre le gouvernement et les ouvriers. Le gouvernement, c'est-à-dire les autorités de tutelle (notamment les ministères de l'Industrie, des Finances et du Travail) n'a jamais voulu recevoir les délégués syndicaux.

L'action

La grève est donc déclenchée pour les jeudi 7 et vendredi 8 mars.

Un incident se produisit. Lors des discussions, la direction avait accepté de ne pas injecter dans le réseau commercial le gaz produit pendant la grève, mais de le stocker dans le réservoir naturel de Lussagnet. Cet engagement n'a pas été tenu par la direction. De plus, le gouvernement requisitionna 11 travailleurs à Lussagnet. En conséquence, la grève fut d'abord prolongée de 48 heures (samedi 9 et dimanche 10) puis se transforma en grève illimitée lors d'un meeting tenu à Lacq, dimanche après-midi.

Depuis, la grève se poursuit. Une manifestation groupant au moins 1.600 personnes s'est déroulée à Pau le vendredi 22 mars. Des slogans ont été criés : « Pompidou démission ! », « Les ministres au travail ! ». Une autre manifestation avec appel à la population paloise est prévue pour cette semaine. La date est encore tenue secrète. Notons que depuis la semaine dernière, les syndicats ont accepté de transformer l'augmentation de 11 p. 100 en une augmentation non hiérarchisée de 100 F par mois.

Le bluff des 9 p. 100

Une campagne d'informations mensongères est menée sous la conduite du gouvernement et du syndicat des cadres (C.G.C.), de la S.N.P.A. pour rendre impopulaire la grève des mineurs du complexe et couper les grévistes du soutien de la population.

Le gouvernement, par la voie de la presse locale Sud-Ouest : *L'Eclair des Pyrénées*, *La République pour la région paloise*, et le *Républicain* pour la région de Bayonne, et la R.T.F., affirme avoir accordé 9 p. 100 d'augmentation sur les salaires. C'est faux. Voici en fait les propositions gouvernementales : augmentation de 1 p. 100 de la prime de productivité ; rétablissement de la parité avec les mines de potasse pour la prime chauffage ; augmentation des salaires de base de 2 p. 100 le 1er avril et de 2 p. 100 le 1er septembre. Ce

qui conduit à une augmentation réelle des salaires de 1,8 p. 100 pour l'année 1963.

On est loin des 11 p. 100 demandés par les syndicats.

Perspectives

La grève devrait tenir jusqu'à satisfaction des revendications. Le moral des grévistes est très solide.

Le gouvernement va essayer de pourrir la situation en faisant trainer au maximum. Il essaiera de plus de braquer la population des Basses-Pyrénées contre les grévistes par des campagnes mensongères.

L'avenir du syndicalisme à la S.N.P.A. dépend fortement du succès de la grève.

Des collectes sont organisées un peu partout. Des comités de soutien de quartier se sont formés. Les sections P.S.U. de Pau sont mobilisées.

DERNIERE MINUTE. — Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que les accords ont été signés mardi soir et que le travail a repris mercredi matin.

Quelques chiffres

Les bénéfices avoués de la S.N.P.A. pour l'année 1962 ont été de 6 milliards d'anciens francs auxquels il faut ajouter quatre milliards de provisions. Les bénéfices réels sont certainement supérieurs. Certains vont même jusqu'à parler de 14 milliards.

Depuis le début, la grève a coûté à la S.N.P.A. 4 milliards d'anciens francs. Si l'on se réfère à l'augmentation de 10.000 anciens francs par mois réclamés par les syndicats, et si l'on compte 3.000 ouvriers, on peut voir qu'avec cet argent perdu, la S.N.P.A. pouvait accorder l'augmentation demandée à tous les employés pendant dix ans.

Quelques données sur les salaires :

Le salaire brut (tout compris, moins les retenues) de 50 p. 100 des employés se situe entre 500 et 800 F par mois. Le décompte de ces salaires est très complexe.

Il y a : le salaire de base + la prime de chauffage + la prime de logement + les indemnités familiales + la prime de rendement (attribuée seulement aux techniciens classés au-dessus de la catégorie 5) + la prime de productivité (deux fois par an) + la prime de risques H2S (pour les employés de Lacq).

Hiérarchie de l'indemnité de logement : de 1 à 11, entre les techniciens 1^{re} échelle et les ingénieurs 6^e échelle.

A MACON, grande fraternité ouvrière entre les mineurs du bassin de Blanzky

(De notre correspondant en Saône-et-Loire H. JOUQUET)

MACON: « Merci mon Général; en inaugurant l'année sociale par l'ordre de réquisition vous avez réussi à réaliser l'union de tout le peuple de France autour des mineurs ». Telles ont été les premières paroles, follement applaudies par une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes, prononcées par M. Besseige, secrétaire général du syndicat des mineurs C.F.T.C. de Montceau-les-Mines.

La journée avait débuté calmement à Mâcon où les conversations faisaient état de cette manifestation. On sentait partout une amitié pour ces hommes de la mine qui allaient venir dire au représentant du gouvernement qu'ils en avaient assez et qu'ils étaient prêts à reprendre le travail à la seule condition: que satisfaction soit donnée à leurs légitimes revendications. On attendait donc avec curiosité, ces « gueules noires ». Elles sont venues fraternelles, joyeuses et rapidement, elles ont conquis la population mâconnaise qui leur a réservé un accueil chaleureux. La grande fraternité ouvrière a joué magnifiquement son rôle. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Mâcon, capitale de Saône-et-Loire a hier, par la voix de son député-maire M. Escande, par celle de l'ensemble de sa population a crié son soutien amical et efficace à ceux qui vont demain entrer dans leur 25^e jour de grève. Ils iront plus fermement décidés que jamais car ils savent maintenant qu'ils peuvent compter sur l'appui total de l'ensemble de la population de ce département.

Les personnalités

Les mineurs ont compris qu'ils avaient l'appui de nombreuses personnalités du département. Celles-ci étaient particulièrement nombreuses. A leurs têtes nous avons noté la présence de cinq parlementaires: MM. Escande, Bouthière, Durafour, députés, Pinsard et Lagrange, sénateurs, M. Monrose, président de l'Association des maires de Saône-et-Loire et maire d'Autun, M. Mazuez, maire de Montceau-les-Mines, M. Veillaud, maire de Sanvignes, M. Chalot, maire de Saint-Vallier, M. Duchas, maire de Blanzky, M. Ferret, maire de Ciry-le-Noble et conseiller général de Toulon-sur-Arroux, M. Humbert, président du conseil général de Saône-et-Loire ayant à ses côtés de nombreux conseillers généraux: MM. Pleindoux (Cluny), Pourny (Issy-l'Évêque), etc... M. Boutavent, ancien député, MM. Badet, Labaune, Mézière, adjoints au maire de Montceau, etc. Les Unions départementales des organisations syndicales avaient délégué de nombreux dirigeants: M. Bequet pour la C.G.T., Beduneau pour la C.F.T.C., Catteau pour F.O. Les associations départementales, les partis politiques (P.C., P.S.U., S.F.I.O., Parti Radical) étaient également largement représentés.

A 15 h. 15, l'arrivée à Mâcon

Partis à 14 heures précises l'immense ruban de plus de 300 voitures, de cinq cars et d'un camion, acclamé sur tout le parcours se présentait à 15 h. 30 aux portes de Mâcon. La foule était déjà nombreuse. Bien guidé par les services de police les véhicules se rangeaient impeccablement sur l'immense place du parc des expositions. Les mineurs organisaient rapidement le cortège qui, emmené par les drapeaux syndicaux, suivis par les responsables syndicaux et les personnalités, allait se rendre devant la préfecture de Saône-et-Loire. Alors que très calmement les mineurs s'installaient, prenant possession de la chaussée, une délégation composée de parlementaires présents ainsi que des responsables syndicaux parmi lesquels MM. Marc Bequet, Vaillot, Dut, Delorme pour la C.G.T., Besseige, Gendard, Beduneau, Duperré pour la C.F.T.C., Catteau pour F.O., était reçue par M. Viméney, préfet de Saône-et-Loire. L'entrevue durait en-

viron un quart d'heure. Au terme de cet entretien M. Marc nous déclarait:

« Nous avons fait connaître au préfet de Saône-et-Loire qu'elle était la situation des mineurs, d'une part qu'ils revendiquaient les 11 % de rattrapage des salaires ce qui ne compensaient d'ailleurs pas l'augmentation de la vie, que d'autre part la semaine supplémentaire de congés payés était pour nous un impératif en tenant compte que des centaines de milliers de travailleurs l'ont déjà obtenue. La troisième chose c'est que nous avons avancé avec force la nécessité d'un retour à la semaine de 40 heures et qu'il fallait souligner que nous étions en Europe le pays le plus arriéré du point de vue du temps de travail. Le quatrième point c'est que nous avons fait connaître que la ré-

dre des mesures immédiates en faveur de ces travailleurs.

Face à une volonté farouche des mineurs de défendre les libertés syndicales dont une des expressions est le droit de grève, le gouvernement n'a pas osé aller jusqu'à la réquisition individuelle.

La volonté unanime des travailleurs a fait reculer le gouvernement. L'arme de la réquisition a fait long feu entre les mains de qui voulait la manier.

On peut certes réquisitionner une poignée d'individus, mais de quels moyens peut-on disposer pour amener sur le lieu de travail, pour faire travailler quelques centaines de milliers d'hommes bien décidés à ne pas le faire? »

M. Condemine, au nom de la F.E.N.



Le défilé quai Lamartine à Mâcon.

quisition des mineurs, cette corporation qui avait tant donné au temps de l'occupation puis à la Libération, était considérée par nous comme une insulte et que si le gouvernement voulait un geste d'apaisement il lui fallait lever la réquisition. Nous avons fait connaître aussi qu'il ne tenait qu'au gouvernement de régler la situation rapidement. Quant à nous, mineurs nous étions décidés à continuer la lutte jusqu'à la victoire. »

Un impressionnant meeting

Puis le cortège se rendit sur le quai Lamartine où un meeting était prévu. Le kiosque était rapidement encerclé par une marée humaine. M. Escande, député-maire de Mâcon, prit le premier la parole. « Il m'appartient en tant que maire de la ville de Mâcon de vous souhaiter la bienvenue et de vous dire toute la joie que nous avons de vous recevoir. Nous défendrons ensemble nos libertés; nos libertés locales, communales, nos libertés syndicales, la liberté tout court en France et dans le monde. Le parlementaire que je suis connaît vos difficultés et vos soucis. Les parlementaires qui sont ici, sont à côté de vous pour la défense de vos justes revendications. Minoritaires dans le pays mais majoritaires dans le département ils ont demandé la convocation du Parlement sans cependant se faire d'illusion.

Puis c'est M. Cattau, secrétaire de l'Union départementale Force Ouvrière qui prend la parole et dit: « La grève des mineurs se prolonge. Après la menace, la réquisition, le gouvernement se refuse à céder et à pren-

dre de la grève qui est la seule arme efficace des syndicats et il déclare: « Si dans la conjoncture actuelle les syndicats renonçaient à la grève il n'y aurait bientôt plus de syndicats, les représentants syndicaux ne seraient plus que de pauvres ambassadeurs que l'on écoute sans les entendre » et en terminant M. Condemine dit que la Fédération de l'Education Nationale poursuivra son effort en faveur des grévistes.

C'est au tour de M. Janinet, de l'Union locale C.F.T.C., après avoir félicité les mineurs pour leur magnifique mouvement, il dit: « Restez fraternellement unis pour la défense des libertés syndicales. »

Le responsable C.G.T. de Mâcon appelle tous les travailleurs mâconnaise à intervenir encore par la solidarité en faveur de ceux qui sont en grève depuis déjà plus de 23 jours. « Nous reprenons le mot d'ordre déjà donné dans la région parisienne de verser d'urgence une journée de travail pour les fonds de solidarité. »

M. Besseige, secrétaire général du syndicat des mineurs C.F.T.C., débute son discours par un vigoureux merci: « Si j'ai un certain nombre de mercis à adresser aujourd'hui, vous ne me sifflez pas mes camarades, si je commence par Merci mon général en inaugurant l'année sociale par l'ordre de réquisition vous avez réussi à réaliser l'union de tout le peuple de France autour des mineurs. Ça c'est un résultat qui doit compter dans votre carrière. »

« Depuis le 1^{er} mars les mineurs sont en grève, une grève qu'ils n'ont pas voulue, qu'on le sache bien, mais une grève qu'on leur a imposée. Nous savons le prix de la grève, nous savons les misères qui nous attendent demain... »

Le combat des mineurs est devenu le combat de tous les travailleurs car la classe ouvrière de France a compris qu'à travers le combat des 200.000 mineurs c'est le combat pour les libertés et que si les 200.000 mineurs étaient obligés de courber le genou, il en serait fini de leurs libertés. Attention camarades des autres professions il vous serait alors impossible de pouvoir utiliser ce droit de grève.

Nous voulons des garanties sérieuses: LA GREVE CONTINUE.

« Nous irons jusqu'au bout »

M. Marc devait clôturer la série des allocutions. Avec sa conviction habituelle le responsable C.G.T. des mineurs moncelliens devait notamment déclarer: « Je salue les travailleurs des villes et des champs qui ont répondu à notre appel, ainsi que les élus, les représentants des partis et organisations ainsi que tous ceux qui nous aident.

« Notre présence aujourd'hui à Mâcon veut marquer devant M. le Préfet qui est le représentant du gouvernement, notre détermination, notre volonté de voir solutionner favorablement nos revendications mais aussi notre volonté et notre détermination de poursuivre, dans l'union et l'action notre lutte.

« A l'en croire le Pouvoir depuis 5 ans n'aurait fait que nous chouchouter. Rétablissons les faits et faisons ici pour ceux qui seraient encore trompés, le bilan de la situation sociale des mineurs. Les salaires sont, au jour de 40.000 anciens francs et au fond entre 50 et 70.000 anciens francs pour l'ensemble des travailleurs. Il nous faut parler des avantages en nature: le charbon tout d'abord: une tonne de boulet et cinq tonnes de charbon produits secondaires, qui rend une proportion de une pelle de charbon pour deux pelles de cendre. Le logement ensuite. Il y a ceux qui touchent une indemnité de logement qui est loin de correspondre à ce que coûte un loyer normal, il y a ceux qui sont logés par la mine (environ 35 %) ils sont entassés pour la plupart et dans de nombreux cas dans des bâtiments qui sont loin de répondre aux normes prescrites par l'hygiène. »

L'orateur allait ensuite parler des congés payés (24 jours, mais après 10 ans de travail à la mine). Alors que de nombreuses entreprises accordent actuellement la quatrième semaine, le gouvernement prétend ne pas pouvoir donner une semaine supplémentaire aux mineurs. Il réclama aussi l'application de la semaine de 40 heures soulignant que les mineurs d'autres pays, comme l'Italie, l'ont obtenue depuis longtemps. M. Marc parla aussi de la retraite minière donnant certains chiffres: 378.800 anciens francs par an pour 30 ans de travail au fond et à 321.000 AF pour 30 ans de travail au jour. « Cette retraite est devenue la plus faible de toutes les professions à régimes spéciaux, alors que les mineurs paient les cotisations les plus élevées, soit 11 % de leur salaire. »

M. Marc devait conclure: « Alors vous savez pourquoi cette corporation courageuse qui a donné le meilleur d'elle-même sous l'occupation et que l'on aurait voulu humilier avec la réquisition s'est levée unie, soudée, déterminée, confiante dans le grand combat qu'elle mène maintenant depuis 23 jours. Vous savez maintenant pourquoi elle est absolument décidée à aller jusqu'au bout, sûre de son union, de sa force et de l'appui de millions et de millions de travailleurs de notre pays. »

Magnifique journée où les mineurs ont compris qu'ils pouvaient compter sur l'ensemble de la population. Ils ne sont pas seuls dans la glorieuse et belle bataille qu'ils ont déclenchée voici maintenant 24 jours. Ils continueront à se battre dans le calme et la dignité jusqu'à la victoire finale qui sera, non seulement la leur, mais celle de toute la classe ouvrière qui a prouvé sa force et son unité.

12 HEURES A MERLEBACH

5 h 30 du matin. — Entre les différents puits et le centre de la ville, la police patrouille en jeeeps et en camions. A 1 km de Merlebach même, quelques cars de C.R.S. stationnent.

L'entrée du puits Vouters 2, au sommet de la rue des Houillères, est gardée par un piquet de grève de six personnes ; à 20 m de là, de l'autre côté de la rue, quelques C.R.S. à bord d'une voiture en stationnement.

Premier contact de la journée : je m'adresse à l'un des mineurs, délégué du personnel de la Houillère :

Q. — Quelle est l'activité du piquet de grève ?

R. — Nous venons devant l'entrée de la mine trois fois par jour, à 5 h, 13 h et 22 h, à l'heure où les mineurs doivent, en temps normal, travailler. Vous pensez bien que ce n'est pas pour empêcher les mineurs d'aller au fond puisque la grève est totale. D'ailleurs, nous partons à 6 h. Mais nous sommes là pour représenter les grévistes, pour rendre symbolique cette grève à l'heure où, habituellement, des milliers de mineurs franchissent cette porte et aussi pour contrôler le passage des ouvriers qui sont employés au service de sécurité.

Q. — En quoi consiste ce service de sécurité ?

R. — Disons que sur les 10.000 mineurs qui travaillent dans les puits de Merlebach, il y a 100 personnes qui appartiennent au service de sécurité. Elles sont munies d'un laissez-passer, et, en accord avec le Comité de grève, elles vérifient la tenue grisométrique, l'aérage, la boiserie des chantiers, les conduites d'eau ; l'exhaure, par exemple, consiste à remonter l'eau des galeries par un système de pompage, car cette eau peut noyer les mines.

Ici, notamment, le service de sécurité est important car le puits Vouters 2 est un des plus modernes d'Europe. Cette vérification est très complexe. Il ne faut pas oublier que le sous-sol de Merlebach, avec les puits Reumaux, Vouters, Merlebach Nord, Freymin, Cuvelette, possède 475 km de galeries.

Plus de bifteck des bas morceaux

Non loin du puits Reumaux, des rues étroites bordées des sombres habitations des mineurs. Des maisons toutes pareilles, tristes malgré les jardinets qui les séparent de la route. Désirant bavarder avec quelques mineurs, je frappe au hasard à l'une des portes ; un homme d'environ 50 ans m'accueille et très vite un lien s'établit : j'apprends qu'il travaille à la mine depuis trente ans, que son fils est également mineur. Il a trois autres enfants en bas âge ; son salaire n'excède pas 60.000 anciens francs (certains mineurs qui ont pourtant des dizaines d'années de fond dans la même Houillère touchent 43.000 anciens francs par mois). Bien sûr, il reçoit 500 kg de charbon par mois, le logement est gratuit, et avec les allocations familiales, la mère de famille a un budget de 75.000 anciens francs à gérer par mois.

Je croise la camionnette du boucher. Elle s'arrête devant une maison, le chauffeur klaxonne, mais personne ne vient acheter de la viande ; plus loin, même manège, la voiture stoppe et attend en vain durant une minute. Je me décide à rejoindre le boucher pour lui poser quelques questions :

Q. — Je suppose que la grève impose de lourds sacrifices aux mineurs, puisque la dernière paie remonte au 27 février et qu'ils ne toucheront rien à la fin du mois. Vous achetez-t-on moins de viande qu'avant ?

R. — Oui bien sûr ! les femmes de mineurs ne m'achètent plus de bifteck, ils me prennent du hachis, des bas morceaux. De toute façon, je fais crédit aux familles les plus nécessiteuses.

Je me trouve maintenant dans le café de la mairie, à côté du siège de la C.F.T.C., café qui est le quartier général du Comité de grève. Une animation fiévreuse y règne. Les représentants des syndicats des ingénieurs et des médecins du bassin viennent de donner un chèque de 15 millions d'anciens francs au Comité de grève, somme qui vient s'ajouter à la collecte magnifique qui a été faite dans la région ces jours-ci.

(De notre envoyé spécial à Merlebach, Pierre Uytterhoeven)

Un militant F.O. distribue des tracts dénonçant les perturbateurs qui ont placé des clous sur les routes allant à Merlebach.

10 h 45. — J'arrive à grouper autour de moi la plupart des leaders syndicaux ici présents et commence un entretien qui va durer plus d'une heure.

Je m'adresse d'abord à Henri Rigaud, secrétaire régional du syndicat F.O. et membre du Comité de grève :

Q. — Pouvez-vous faire le point sur la grève ; où en est la situation ?

R. — La grève dure depuis 21 jours, depuis le début le Comité de grève tient en main la masse des révoltés, et des pourparlers sont en cours entre nos Fédérations nationales et la Commission Massé.

Q. — Si les négociations échouaient, quelle serait votre attitude ?

R. — Ce qui entrerait alors en jeu, c'est une attitude sur le plan natio-



(Photo Jacques DIRAND.)

Une famille de mineurs au meeting de Merlebach.

nal. Si, vraiment, l'intention du gouvernement est de laisser pourrir la grève, nous serions alors obligés de prendre d'autres mesures. En particulier étendre le mouvement de grève.

Q. — La grève est au départ une revendication syndicale : ne pensez-vous pas qu'elle se politise peu à peu, ce qui d'ailleurs fait peur à certains élus U.N.R. ?

R. — En tout cas, ce n'est pas notre point de vue, car nous ne pensons pas et ne voulons pas que notre mouvement soit politisé. C'est une grève strictement professionnelle, nous la maintenons dans le cadre professionnel.

Q. — De toute façon, tous les partis de gauche soutiennent la grève.

R. — C'est certain et nous les en remercions.

Q. — Il y a cependant une propagande telle, que cette propagande vous aide sur le plan matériel, car la grève est connue de tous, et vous recevez chaque jour de nombreuses collectes.

R. — En effet, la solidarité est totale, et je tiens à souligner la solidarité de tous les ingénieurs et les médecins de notre bassin, comme ceux de tous les bassins certainement, et de tous les enseignants. Dans l'ensemble, nous constatons l'unité de solidarité de toutes les corporations et même du clergé qui nous apporte une aide précieuse.

Q. — Comment parvenez-vous à résoudre le problème quotidien de l'occupation des mineurs en grève ?

R. — Nous avons fait beaucoup de meetings ; cet après-midi même à Merlebach, il y en a un très important.

Le secrétaire du syndicat des ingénieurs F.O. (M. Bieu) prend maintenant la parole :

— Nous venons de remettre un chèque de solidarité de 15 millions d'anciens francs au Comité de grève au nom de tous les ingénieurs, qu'ils soient syndiqués ou non, et au nom des médecins. Nous estimons que dans cette grève les revendications des mineurs sont légitimes, tant sur le plan syndical que sur le plan de l'avenir de leur profession.

Q. — Comment s'est opérée cette collecte ?

R. — A la demande des deux syndicats des ingénieurs et des médecins. Chacun a participé au prorata de ses traitements. La collecte représente environ une demi-journée de salaires par jour de grève et non pas une demi-journée de salaire au total comme l'ont indiqué certains organes de presse.

Q. — Je crois en effet que la précision s'imposait. Comment allez-vous distribuer cela ?

R. — Nous avons remis le chèque au Comité de grève et nous lui faisons confiance ; la seule chose que nous lui demandons est que cette somme soit répartie entre tous les mineurs, qu'ils soient syndiqués ou non, et cela nous a été confirmé par le Comité de grève.

Je m'adresse à Kurt Wallisch, secrétaire régional de la C.G.T. :

Q. — Au dernier référendum, de Gaulle a eu un oui massif. Demain, en cas de référendum, aurait-il ce même oui ?

R. — Puisque le général de Gaulle a signé lui-même l'ordre de réquisition, les mineurs qui lui ont fait confiance ont dû rétablir d'eux-mêmes la vérité. Quand on parle du général aux travailleurs, ils le huent. Un référendum serait donc négatif du côté ouvrier, c'est un fait, le gouvernement actuel a un caractère anti-ouvrier et anti-social flagrant.

Q. — Etait-il possible de prévoir cela depuis le dernier référendum ?

R. — Déjà les choses avaient changé ; les 5 millions de voix en moins ont été un fait significatif. L'unité politique a eu des répercussions sur l'unité syndicale. L'expérience que nous venons de faire confirme que le gouvernement est impopulaire.

Je reste maintenant seul dans le café avec Michel Préaux, militant F.O., qui me dit :

— Nous considérons qu'il y a une volonté dissimulée, mais qui se fait jour tout de même, d'obtenir le pourrissement de cette grève, qu'on le veuille ou non. Je dirais même un demi-pourrissement pour faire la soudure avec une demi-mesure que l'on accorderait. J'ai écouté hier Pierre Massé, de cette Commission appelée si stupidement « des Sages ». J'ai trouvé dans son court exposé beaucoup plus de dignité que dans les verbiages des députés U.N.R. régionaux. Mais quelle est la possibilité de cette Commission Massé. Elle représente pour nous, syndicalistes, un écran de plus pour retarder la solution des problèmes.

Q. — Comment organisez-vous la répartition de la collecte, surtout pour les cas les plus nécessiteux ?

Henri Rigaud, de retour dans le café, intervient une fois de plus :

R. — Dans ce cas-là, on s'efforce de mettre ces ouvriers au service de sécurité.

Q. — Le manque de charbon ne fera-t-il pas se retourner la grève contre les mineurs ?

R. — En ce qui concerne l'industrie nous dégagons entièrement notre responsabilité, car dès 1960, nous avions dit au gouvernement que sa politique charbonnière était néfaste d'abord à l'économie du pays. Le gouvernement ne s'en est pas inquiété dans l'obligation de réduire leur production de production sur les instructions du gouvernement.

Q. — Ne pensez-vous pas que ce qui gêne le gouvernement c'est de créer un précédent en

vous accordant ce que vous désirez ?

R. — Je ne pense pas qu'il faille parler de précédent, car en 1946, les mineurs étaient les mieux classés de toutes les corporations, vu le caractère pénible du travail, le danger, etc. Actuellement notre corporation est en 23^e position. Nous avons et nous aurons toujours besoin de charbon, et nous nous sommes toujours opposés au fait de la mécanisation dans les Houillères, il nous faut de plus en plus des ouvriers spécialisés, et il y a plus des ouvriers spécialisés, et il y a plus des ouvriers par rapport à d'autres corporations, car nos ouvriers qualifiés quittent les Houillères pour aller travailler ailleurs. Il y a en fait pénurie de main-d'œuvre.

Q. — Votre grève gêne le gouvernement. Comment appréciez-vous cette gêne ?

R. — Tout le Plan est remis en cause, car la politique charbonnière a été faussée.

Q. — Pourriez-vous me parler du problème qui est lié à l'avenir de la mine, c'est-à-dire du problème de reconversion ?

R. — Dans notre bassin, il y a, par an, 700 mineurs au fond, incapables physiques qu'il faut replacer. Nous les avons reclassés dans des industries annexes jusqu'à présent. Mais demain, ces industries annexes étant saturées, nous serons obligés d'envisager une reconversion dans d'autres industries. Nous avons demandé au gouvernement l'implantation d'industries nouvelles dans ce département, cela n'a pas été suivi non plus. D'autre part, il faut donner aux ouvriers des possibilités financières pour se reconvertir et surtout une formation professionnelle adéquate.

Q. — Est-ce que les diminués physiques peuvent, dans les cas moyens, obtenir facilement un autre travail ailleurs ?

Rigaud. — Nous n'avons plus d'emplois légers au jour, car ces emplois sont saturés par les diminués physiques et nous sommes obligés d'envisager d'autres sorties ailleurs, c'est-à-dire dans d'autres industries.

Q. — Puisque vous parlez de jeunes, est-ce que le métier de mineur est considéré comme se transmettant de père en fils, aujourd'hui encore ?

Rigaud. — Non, car jusqu'en 1957, il y avait de constantes revalorisations de la profession, basées sur la productivité et le coût de la vie. Cela, on nous l'a supprimé.

16 h, place de la République à Merlebach

Des milliers de personnes sont là, sur la place de la République, ayant ainsi répondu massivement à l'invitation lancée par les syndicats pour le meeting de l'après-midi. Dès 16 h 30, il y a près de 20.000 manifestants. Des banderoles affichent les slogans habituels : « Nos 11 % », « 40 heures payées 48 », « Des sous, Charlot ». A la tribune les leaders syndicaux prennent successivement la parole. C'est d'abord Mourrière, de la C.F.T.C., puis Kurt Wallisch, de la C.G.T., Rigaud (F.O.), une femme de mineur et enfin Marcel Barrois, du Pas-de-Calais, venu à Merlebach pour témoigner de la solidarité des mineurs du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Comité des Sages est dénoncé comme une imposture gouvernementale et appelé « Comité des Singes » (approbation de la foule).

Rigaud fait état de la politique réactionnaire de l'Etat ; plusieurs orateurs parlent des explosions nucléaires, luxe scandaleux du régime : « La politique du gouvernement est contraire à l'intérêt des travailleurs, et le général de Gaulle préfère volatiliser des milliards en bombes atomiques plutôt que de donner satisfaction aux mineurs, c'est une insulte à la profession. »

Les 30 milliards de la bombe atomique pourraient en effet couvrir les 11 % d'augmentation demandés par les mineurs pour un an !

Kurt Wallisch mentionne l'attitude insolente des députés U.N.R. de la région qui se sont dérobés pour ne pas recevoir les femmes de mineurs.

17 h 30. — Un grand cortège se forme pour défilé dans les rues de la ville au son de « La Marseillaise ». Ce cortège est long de plusieurs kilomètres ; partout les mêmes slogans : « Pompidou à la mine », « Charlot, des sous », « Nos 11 p. 100 ».

En Côte-d'Or :

Mouvements de revendications et de solidarité

(De notre correspondant à Dijon)

L'appel de leur syndicat, les fonctionnaires et agents de l'Etat C.G.T., F.O., C.F.T.C. et la F.E.N. ont organisé le 20 mars une journée d'action afin d'affirmer leur solidarité aux mineurs en grève, leur hostilité aux réquisitions, leur attachement aux libertés syndicales et de renouveler les revendications propres à la fonction publique.

Les représentants des trois organisations devaient remettre une motion au préfet. Lorsqu'ils se présentèrent à la préfecture, ils trouvèrent porte close. Aussi décidèrent-ils de tenir une conférence de presse afin de faire connaître leurs principales revendications :

- l'insuffisance de l'augmentation 4,50 % consentie en janvier ;
- le sort des débutants qui pose un problème grave de désaffection des jeunes gens pour des emplois peu rémunérateurs ;
- l'harmonisation des traitements avec les salaires des secteurs nationalisés.

Répartition convenable du travail

De leur côté, les maîtres d'internat et surveillants d'externat se mirent en grève pour 24 heures afin d'appuyer leurs revendications. Ces travailleurs - étudiants demandent une répartition convenable de la semaine de six jours en trois consacrés aux études et trois consacrés à la surveillance et d'être moins soumis à l'arbitraire de certains chefs d'établissements.

Dans l'après-midi, à son tour, le personnel de l'E.D.F. et G.D.F. se mettait en grève et cet arrêt de travail fut suivi à près de 90 %. Seules les équipes de sécurité assuraient les lignes prioritaires (hôpitaux, maternités, etc.).

Le lendemain, 21 nouveaux débrayages-surprises des cheminots, ceci afin d'appuyer leurs revendications. Ce mouvement fut largement suivi et de nombreux trains n'ont pas circulé.

Dans les P. et T., la grève du personnel de distribution fut d'une grande ampleur. On comptait une proportion de 90 % à Dijon, 100 % à Montbard.

Le secteur privé s'agit et, à l'exemple du secteur public ou nationalisé, le personnel des Acieries et Fonderies d'Auxonne a fait grève à 100 % pendant une heure afin de soutenir ses revendications : quatre semaines de congés payés et retour à la semaine de 40 heures payées 48. Chez Vallourec, à Montbard, les trois syndicats C.G.T., F.O., C.F.T.C. ont déclenché à 100 % un arrêt de travail de 24 heures, ceci afin de demander une quatrième semaine de congés payés et une revalorisation des salaires.

Chèques postaux : 2 jours de repos consécutifs

La journée du 22 vit de nouveau un arrêt de travail de 8 heures à midi de l'E.D.F. et G.D.F. et là encore cette action prit une grande ampleur, ainsi qu'aux P. et T. où les agents des lignes, les ouvriers de l'Etat de toutes catégories, les services automobiles et les sténo-dactylos firent grève 24 heures.

La semaine s'est terminée par la cessation de travail de la journée au Centre des chèques postaux, le mouvement fut, lui aussi, largement suivi.

Le personnel, en majorité féminin, de cette administration, réclame la semaine de cinq jours, avec deux jours de repos consécutifs, ceci afin de remédier au surcroît de fatigue et à l'accélération des cadences imposées, si néfastes à la santé des employés.

Loin de réprouver ces mouvements de grève, la population les suit de très près et les « gueules noires » de Elanzy et Montceau-les-Mines, venues quêter au profit de leur fonds de solidarité, ont reçu un accueil chaleureux et ont collecté 15.000 F en une journée.

S.N.C.F. : Difficultés de recrutement dues à l'insuffisance des salaires

FONDEE le 1^{er} janvier 1938, la S.N.C.F. a vingt-cinq ans. La Société nationale des Chemins de fer français succédait aux compagnies privées et aux deux réseaux de l'Etat et d'Alsace-Lorraine. Créée pour quarante-cinq ans, elle devrait prendre fin sous sa forme juridique actuelle le 31 décembre 1982.

Il faut rappeler à ce sujet que la S.N.C.F. n'est pas une entreprise d'Etat et ne bénéficie pas d'un monopole — comme les P. et T. par exemple — mais est une société d'économie mixte où l'Etat est majoritaire.

La S.N.C.F. a la réputation flatteuse d'être à l'avant-garde du progrès technique et de fonctionner de façon à peu près parfaite. Un récent sondage de l'I.F.O.P. (Institut français d'opinion publique) portant sur « ce qui marche le mieux en France » a obtenu comme réponse : 1) la S.N.C.F. ; 2) les P. et T.

Cependant, il ne faut pas se dissimuler que la S.N.C.F., comme d'autres services publics, connaît actuellement une crise de recrutement et un malaise évident. Les dernières grèves en font foi.

Sur les problèmes actuels de la S.N.C.F., « Tribune Socialiste » a demandé son avis à notre camarade Edmond Questerbert, secrétaire de la Fédération F.O. des Cheminots.

Progrès technique et équilibre financier

T.S. — En vingt-cinq ans, le trafic voyageurs de la S.N.C.F. a augmenté de 60 p. 100 et son trafic marchandises de 100 p. 100. Dans le même temps, le nombre des cheminots est passé de 514.000 à 348.000 et la consommation d'énergie a été presque réduite de moitié.

Il y a donc une augmentation considérable de la productivité qui ne semble pas s'être traduite sur le plan financier par des résultats correspondants puisqu'on parle toujours du « déficit » de la S.N.C.F. Que faut-il en penser ?

Questerbert. — En effet, selon l'intention du législateur de 1938, la S.N.C.F. devait équilibrer son budget au plus tard en 1943. Or en dépit des progrès de la productivité, cet équilibre n'a jamais été réalisé et l'on en tire parfois argument contre la S.N.C.F.

La S.N.C.F. est un service public et il est normal qu'elle bénéficie de la part de l'Etat d'une subvention d'équilibre pour les charges qui lui incombent à ce titre (tarifs préférentiels pour les matières premières, billets de vacances, etc.). Je souligne d'autre part que la S.N.C.F. est soumise à une concurrence de la part des autres moyens de transport, alors qu'elle n'est pas maîtresse de ses tarifs, qu'elle ne peut les fixer comme elle l'entend selon des critères commerciaux.

T.S. — Que penses-tu de la side recrutement, il semble que les progrès techniques se poursuivent à la S.N.C.F. et que celle-ci demeure à l'avant-garde des chemins de fer du monde. Peux-tu me donner des précisions sur ce point ?

Questerbert. — Il est vrai que la S.N.C.F. demeure à l'avant-garde du progrès technique, par exemple en ce qui concerne les modes de traction : c'est ainsi que l'électrification des arcs-terres Paris-Strasbourg et Paris-Marseille a été terminée en 1962, tandis que la traction Diesel (plus rentable sur les lignes secondaires) continue à se substituer à la traction vapeur. Sur le plan technique, la S.N.C.F. est très en avance sur les chemins de fer britanniques, alors que, pour la rapidité, le confort, l'exactitude, les chemins de fer allemands tendent à se rapprocher des nôtres.

La crise des effectifs

T.S. — Quel est le niveau moyen des salaires à la S.N.C.F. et comment se manifeste la crise du recrutement ?

Questerbert. — La S.N.C.F. emploie environ actuellement trois cent cinquante mille cheminots, soit environ

trente mille cadres, vingt mille auxiliaires et trois cent mille cheminots d'exécution titulaires. Ceux-ci, qui constituent la grande masse, touchent en moyenne six cents francs par mois. On comprend que, dans ces conditions, la S.N.C.F. perde son sang...

Il est certain que la réforme de la rémunération des cheminots, effectuée en 1960, que nous avons critiquée parce qu'elle avantageait les cadres, a contribué à remédier à la crise du recrutement des cadres supérieurs, issus des grandes écoles (agents des échelles 15 à 19 et hors statut). Cependant, la crise demeure en ce qui concerne les cadres moyens (agents des échelles 10 à 14) et le personnel d'exécution (agents des échelles 1 à 9).

Si une telle crise avait existé il y a vingt ans, alors que les chemins de fer ne connaissaient pas le même degré de perfectionnement technique, la situation eût été encore plus grave. Il faut dire que les progrès de l'automatisation, par exemple dans les postes d'aiguillage, entraînent des suppressions d'emplois, le personnel restant n'étant pas toujours composé de spécialistes.

T.S. — Que pense-tu de la situation des cheminots relativement à celle des autres catégories de travailleurs, situation dont dépend évidemment la solution du problème de l'emploi à la S.N.C.F. ?

Questerbert. — Ce qu'il faut souligner une fois de plus, c'est que la rémunération des cheminots, de l'avis de tous, ne soutient plus la comparaison ni avec la moyenne des salaires industriels ni même avec celle des autres secteurs nationalisés.

D'autre part, le temps est désormais loin où l'on pouvait mettre en

balance les « avantages » des cheminots et « justifier » ainsi la différence de leurs traitements par rapport à ceux des autres secteurs de production.

Les travailleurs du régime général ont vu sur le plan social leurs congés s'améliorer ; leurs retraites faire des progrès tels qu'elles approcheront, équivaudront et même dépasseront les nôtres selon les branches, leur sécurité sociale se consolide constamment.

Ils sont « montés » vers nous et c'est un bien. Nous n'avons pas bougé. Au même moment, et par suite d'une haute conjoncture économique, leur rémunération marquait de nombreux points, laissant assez en arrière celle des agents des secteurs publics et en particulier des cheminots.

T.S. — Que faut-il penser des récents mouvements de grève à la S.N.C.F. ?

Questerbert. — Ils ont été très suivis par les cheminots. Les syndicats sont d'accord sur les problèmes essentiels.

T.S. — Quels seront les résultats ?

Questerbert. — Cela dépendra de l'issue du conflit chez les mineurs. Des mesures interviendront sans doute pour relever les salaires des cheminots, mais nous les apprécierons en fonction de leur ampleur et de l'étalement dans le temps qu'elles comporteront. En attendant, nous contestons formellement les bases du rapport des « Sages » qui tend à démontrer que depuis 1958, sous le pouvoir actuel, les salaires des cheminots ont augmenté plus que ceux du secteur privé.

(Interview recueillie par Maurice Combes)

HAUT-RHIN :

Licenciement massif dans l'usine Marin-Astruc de Bühl

(De notre correspondant dans le Haut-Rhin, Louis Fouilleron)

DANS le Haut-Rhin, la crise du textile ne cesse de s'aggraver. D'après les statistiques de fin janvier 1962, on comptait, dans le textile, 32.000 ouvriers contre 22.000 dans la métallurgie et 20.000 dans le bâtiment et les travaux publics.

Depuis 1952 jusqu'à 1962 les licenciements pour le textile se montent : Dans l'industrie cotonnière à 4.512, soit 65 p. 100 ; dans la manutention 299, soit 4 p. 100 ; divers 1.309, soit 19 p. 100 ; pour la laine 885, soit 18 p. 100 ; soit un total de 6.975 travailleurs licenciés.

L'émotion de la classe ouvrière est intense, particulièrement à Bühl où la firme Marin-Astruc a décidé de fermer le 1^{er} juin 1963, licenciant ainsi plus de 400 personnes, parmi lesquelles NOUS NE COMPTONS PAS 150 travailleurs qui doivent (paraît-il, mais rien n'est sûr) continuer à travailler dans la section de l'usine dite de retardage.

On dit aux ouvriers que le réemploi serait assuré mais personne, parmi le personnel ouvrier, employé et de maîtrise, ne sait exactement comment il s'effectuera. Des employés et des contremaîtres nous ont dit que, pour eux, il n'y aurait guère de chance de réemploi. De toute façon, les ouvriers devraient faire des déplacements, parfois lointains (à 15 km et plus) et ne verraient pas tenir compte de leur ancienneté dans l'usine Marin-Astruc.

Aussi une manifestation imposante et disciplinée — plus de 500 ouvriers — se déroula-t-elle dans les rues de Bühl alors que, vers 15 heures, les ouvriers eurent arrêté les machines dans l'établissement. Par solidarité, les commerçants avaient fermé leurs magasins.

Après que M. Gros, directeur général de la société anonyme de l'industrie cotonnière (groupe auquel appartient l'usine de Bühl) et M. Morel, directeur des usines Marin-Astruc, eurent indiqué les « raisons » de la fermeture de l'usine et essuyé le mécontentement légitime des travailleurs, M. Vogel, délégué départemental de la C.F.T.C., souligna combien la « solution » patronale négligeait l'aspect humain de cette « crise ». Le maire, qui aurait désiré localiser la manifestation dans la cour de l'école, prononça des paroles « d'apaisement » et assura les manifestants de l'intérêt que la commune et les autorités « portaient à leur sort ».

Les camarades ouvriers et employés de Bühl commencent à se rendre compte de la négligence coupable qu'ils ont commise vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs familles puisque, c'est à peine croyable, aucun d'entre eux n'était syndiqué.

Nous ajouterons qu'il a été créé, voici quelques mois, un groupe de travail pour étudier les problèmes textiles au sein du Comité d'expansion régionale, mais la situation s'est détériorée beaucoup plus rapidement que les études n'ont été effectuées. On parle, d'ailleurs, à mots couverts, d'un licenciement dans le département de 3 à 4.000 ouvriers du textile. Le sort des ouvriers et employés de Marin-Astruc peut donc être, demain, celui d'autres travailleurs.

Des camarades de la C.G.T. et de la C.F.T.C. vont s'employer à créer un Comité de défense des ouvriers et employés de la firme Marin-Astruc, comité qui sera autrement vigilant que le « comité d'entreprise maison » qui a dormi du sommeil le plus profond pendant qu'était projetée par les patrons, la fermeture de l'usine.

ECHOS DES ENTREPRISES

Congé de maladie trop court

Le 19 janvier, une surveillante principale qui ne faisait pas grève fit une fausse imputation d'un retrait télégraphique. L'agent des réclamations qui fit la rectification établit une fiche d'erreur au nom de la responsable.

Il y a quinze jours, un agent des G.T.M. de l'autre brigade, rentrant de congé de maladie, se vit présenter par sa surveillante principale, pas dans le coup, une fiche à signer pour la fausse imputation dont il est question. Elle prouva son innocence puisqu'elle était malade le jour dit. La vraie fiche avait disparu.

(Extrait de l'Étincelle de la section P.S.U. du Centre de châteaux postaux - mars 63.)

La Commune n'est pas morte

Le 18 mars, c'est l'anniversaire du début de la Commune de Paris (1871). Ce fut la première tentative de gouvernement ouvrier qui a duré trois mois avant de périr sous les coups de la bourgeoisie. Cinquante ans plus tard, les ouvriers russes relevaient le drapeau en faisant triompher la « Grande Révolution Socialiste d'Octobre ».

Aujourd'hui, pour nous, comme l'écrivait E. Pottier, en 1886, (l'auteur de *L'Internationale*) :

Tout ça n'empêche pas Nicolas

Qu'à la Commune n'est pas morte

On l'a tuée à coups de chasspot

A coups de mitrailleuse

Et roulée avec son drapeau

Dans la terre argileuse

Et la tourbe des bourreaux gras

Tout ça n'empêche pas Nicolas

Qu'à la Commune n'est pas morte.

(Extrait de l'Étincelle de la section P.S.U. de Plessis-Robinson - mars 63.)

Mécanique ou travaux forcés ?

Dernièrement, deux jeunes tourneurs étaient crédités d'un boni de 25 % ; le boni minimum (base de calcul de temps d'usinage) étant de 45 %, les intéressés (si l'on peut dire) protestèrent.

Première remarque du chef de fabrication : « Les jeunes passent leur temps à bavarder et ne sont pas à leur place à l'heure de reprise du travail. »

Autre remarque du chef d'atelier : « Ils ne remuent pas assez les manivelles et n'aiment pas la mécanique. »

Ces deux remarques laissent présager que le problème concret, c'est-à-dire l'examen détaillé du travail effectué par ces jeunes pendant la quinzaine en question, est entaché au départ d'un parti pris évident.

Nous nous permettrons de faire quelques remarques à ces messieurs : — Au premier, nous dirons que s'il est dans l'usine des champions du bavardage (en dehors des discussions professionnelles nécessaires), ce n'est pas chez les ouvriers qu'il faut les chercher.

— Au second, nous répondrons que « remuer les manivelles et aimer la mécanique » ne sont pas toujours choses complémentaires mais souvent contradictoires.

— Autre remarque : avant-guerre, les chefs d'équipe travaillaient sur une machine et aidaient les autres ouvriers sur le plan professionnel ; ils s'occupaient en particulier de la formation professionnelle des jeunes ouvriers. Actuellement, ils sont transformés en bureaucrates, leur temps est pris à des tâches administratives. Résultat : ils en arrivent à considérer que leur tâche est terminée lorsqu'il n'y a plus de papier à remplir.

(Extrait de l'Étincelle du groupe Plaisance - mars 1963. Entreprises Renault-Somua.)

Si tu veux la bombe A renonce aux 40 heures

Bandeau 20 x 50

Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65

Payer à la commande : 54, boulevard Garibaldi, Paris.

PROGRESSION DU MOUVEMENT CONTRE L'ARMEMENT ATOMIQUE

DEPUIS la conférence de presse donnée le 15 mars par le Mouvement contre l'armement atomique, cette organisation a commencé une nouvelle phase de son développement. De nouveaux groupes ont été créés à Paris et en province, une centaine de milliers de tracts ont été distribués et de nombreuses affiches ont été collées à Paris. Le mouvement est placé sous la présidence d'honneur de Jean Rostand ; son comité de patronage comprend Daniel Mayer, les professeurs L'Héritier, Lacassagne, Dixmier, Benoist-Guetal, Roger Nataf, les professeurs Jankélévitch, Paul Fraysse, René Dumont, Henri Lefebvre, Milan Markovitch, le Dr Simone Laborde, Dominique Halévy, le pasteur Voge, Guy Desson, Henri Laugier, Claude Roy, Georges Montaron, Maurice Nadeau, Georges Rino, Morvan Lebesque, Léonide Mogy.

Le mouvement ne veut pas être un regroupement de personnalités, mais un mouvement de masse, appelant toutes les personnes de bonne volonté, et en particulier les jeunes, à lutter contre les armements atomiques de l'Ouest et de l'Est et, comme le dit son titre officiel, « pour le désarmement général et la paix par le désengagement ». Il va de soi que son premier objectif est la lutte contre la force de frappe française, inutile et ruineuse, dont l'existence causera et cause déjà en France les conséquences économiques, politiques et psychologiques les plus inquiétantes, et empêche notre pays de jouer son rôle véritable de leader de la « Croisade pour la paix et contre la faim ».

Mais il est aussi clair qu'on ne peut lutter *seulement* contre la force de frappe française et laisser de côté les diverses formes d'armement atomique américain et russe, la force de frappe « multilatérale » de l'O.T.A.N., etc. Ce serait non seulement illogique, mais aussi maladroit, car les hommes du régime auraient vite fait de nous accuser de ne lutter que contre les armements « français ». C'est pourquoi le M.C.A.A. s'est placé dès sa création dans le cadre des grandes organisations internationales et étrangères dites « non alignées », parce qu'elles s'opposent à tous les armements atomiques quels qu'ils soient, et à la politique des blocs militaires, qu'il s'agisse de celui de l'Ouest, de celui de l'Est ou d'un bloc franco-allemand. Il s'agit là non seulement des organisations américaines, britanniques, scandinaves, suisses, allemandes, etc., qui se battent énergiquement contre l'armement atomique de leur propre pays — mais aussi de deux organisations ayant un caractère particulier en ceci que l'une est communiste et que l'autre comprend des communistes. La première, c'est la Ligue pour la paix yougoslave ; la seconde, c'est la Consultata della Pace italienne où le « Mouvement de la Paix » italien est confédéré avec toutes les organisations « non alignées ».

En France aussi, le problème des rapports du M.C.A.A. et des organisations voisines va se poser. En ce qui concerne le Mouvement de la Paix, des rapports pourront certainement être établis comme ils l'ont été sur le plan international. D'autre part, le M.C.A.A. a proposé à M. Jules Moch, fondateur de la Ligue contre la force de frappe, apparue un peu après la création de ses premiers groupes, une coordination étroite pouvant aller jusqu'à la fusion si la Ligue le désire, et à condition de sauvegarder les liaisons internationales et le programme d'ensemble qui est celui du M.C.A.A.

Il ne semble pas, à première vue, que la Ligue soit favorable à cet élargissement et à cette fusion, mais il est certain que la base d'action commune des deux organisations ne sera pas difficile à trouver dans le domaine pratique.

Le P.S.U., pour sa part, a décidé

d'appuyer le M.C.A.A. sans chercher en aucune manière à en faire une « courroie de transmission ». Au contraire, c'est l'indépendance du M.C.A.A. vis-à-vis des organisations politiques qui lui permettra le mieux de recevoir l'adhésion des nombreux inorganisés qui se défont de l'action proprement politique. Si l'idée du

« non-alignement » dans le domaine international se traduit par l'indépendance en politique intérieure, c'est une garantie suffisante pour les adversaires de tous les militarismes, qu'ils soient ou non membres d'organisations politiques.

H. Dubreuil.

La réforme de l'enseignement et le prochain Congrès du S. N. E. S.

LA crise de l'enseignement lie étroitement deux problèmes :

1) un problème de pénurie,

2) le problème de la démocratisation.

La pénurie est le résultat de l'incurie ou du sabotage de gouvernements successifs depuis plus de quinze ans ; il était facile de prévoir que les enfants nés après la Libération auraient besoin d'écoles et de maîtres ; les syndicats, depuis quinze ans, font retentir la sonnette d'alarme ; les gouvernements n'ont rien fait, ou si peu, et en tout cas pas assez, et de loin.

Le problème de la démocratisation est tout autre. Au-delà de l'école primaire s'ouvrent deux routes : la route du cours complémentaire (aujourd'hui C.E.G., collège d'enseignement général) et la route du lycée. Et l'orientation des enfants se faisait et se fait encore, autant sinon plus selon des critères d'origine sociale que selon des aptitudes véritables : à onze ans les moyens d'expression particulièrement développés dans les classes aisées jouent un rôle prépondérant, et les familles modestes hésitent à engager leurs enfants vers un enseignement long aux résultats incertains.

Face à ce double problème, les syndicats d'enseignants ont éprouvé de grosses difficultés à accorder leurs violons. Le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), particulièrement sensible au problème de la démocratisation, a pu trouver certaines satisfactions dans le développement considérable des C.E.G., tandis qu'un certain nombre d'éléments du Syndicat national de l'enseignement secondaire (S.N.E.S.) ne voyaient pas sans déplaisir le développement privilégié de l'enseignement parallèle, ressentant d'autant plus douloureusement sa propre asphyxie et étaient amenés à prendre des positions plutôt conservatrices. Cette division syndicale a évidemment affaibli la Fédération de l'Education nationale et accru d'autant la liberté d'action du gouvernement.

Evolution syndicale

La situation évolue pourtant dans un sens favorable. Le dernier congrès de la F.E.N. a révélé un rapprochement des positions. Le congrès national du S.N.E.S. de l'an dernier a marqué un progrès considérable en adoptant deux principes :

1) Celui des établissements polyvalents, qui supprimerait la cloison étanche entre C.E.G. et lycées et faciliterait l'orientation ;

2) Celui de l'exigibilité de la licence pour tout l'enseignement du second degré, objectif à longue échéance peut-être, mais qui permettrait d'établir un plan échelonné.

Les travaux de la commission pédagogique du S.N.E.S. au cours de cette année ont permis de faire un pas de plus : l'objectif proposé est le plan Langevin-Wallon, établi au lendemain de la Libération, qui n'a

jamais reçu même un début d'application et qui contient le principe des établissements polyvalents ainsi que l'exigibilité de la licence qu'il étend même aux maîtres du premier degré. Tout le monde étant à peu près d'accord sur le plan Langevin-Wallon, il est vraisemblable qu'il sera adopté par le prochain congrès national du S.N.E.S. (les 1^{er}, 2, 3 et 4 avril à Toulouse).

Mais il s'agit là d'un plan à lointaine échéance. Que faut-il prévoir dans l'immédiat ? Quelles sont les étapes à prévoir ?

A la veille du congrès du S.N.E.S.

A en juger par les diverses motions parues en vue du congrès national dans *L'Université syndicaliste* (organe du S.N.E.S.), les positions sont beaucoup plus divergentes. Si tout le monde semble accepter le cadre des lycées polyvalents, on est beaucoup moins d'accord sur ce qu'il convient de mettre dedans.

Les uns (motion Senecat-Bergeret) souhaitent voir transporter à l'intérieur des établissements existants les divers enseignements tels qu'ils sont actuellement. Exiger le maintien de l'étude du latin dès le début de la sixième, c'est en effet limiter les possibilités d'orientation de façon considérable. Mais le plus grave, c'est que ces militants essaient de conserver quelque chose qui n'existe plus : la dégradation de la qualification du personnel dans les premières années des lycées est telle qu'elle a fait perdre son caractère traditionnel à ces classes. Peut-on dire que l'esprit de l'enseignement secondaire soufflé dans la classe d'un jeune bachelier ou dans celle d'un contractuel colonial en retraite ?

D'autres (dont Marchais, rapporteur de la commission pédagogique) souhaitent voir adopter par le congrès une première année d'enseignement commun (dont report du latin en cinquième mais en maintenant des sections distinctes, chacune avec son personnel, ses méthodes, etc.). Si c'est là un progrès vers une orientation plus juste des élèves, on ne voit pas très bien comment se justifiera dans la réalité la cloison maintenue entre les personnels ; maintenir une distinction entre la section de C.E.G. avec ses instituteurs choisis parmi les plus valables et une section de lycée avec un ou deux professeurs, valables certes, mais une majorité d'auxiliaires (dont le colonel en retraite et le bachelier imberbe précédemment cités), semblera artificiel sinon ridicule.

C'est ce qui a conduit d'autres militants (Simon, R. Lamizet, Bontoux) à préconiser non seulement la sixième commune mais la mise en commun des professeurs dans le cycle d'observation. Il semble que ceci corresponde à une vue réaliste des choses. Cette plate-forme permettrait de réaliser l'unité pédagogique de la F.E.N. On pourrait alors mettre sur pied un plan de recrutement intensif de personnel qualifié et exercer sur le gouvernement, avec l'appui de l'opinion publique, le maximum de pression possible dans les circonstances actuelles.

Il semble que d'autres militants aient pris position dans un sens analogue (motion Drubay-Petite, motion Broue-Bocquet). Le congrès national du S.N.E.S. dira s'il donne le feu vert à une structure plus démocratique de l'enseignement, à l'unité de la Fédération nationale et à une possibilité de lutte efficace contre le sabotage gouvernemental.

Cl. Dupont

(Secrétariat : 54, bd Garibaldi.)

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN

14 vol. reliés 2400 mots

Envoyez-moi GRATUITEMENT et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann Chatrian

Nom Prénom

Adresse

T.S. 3

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30, rue de Grenelle 75

**Référendum-lecteur :
économie
politique, S.V.P.**

Je profite de cette lettre pour donner mon avis sur *Tribune* :

D'abord, le journal s'est bien amélioré depuis l'an passé. Il met maintenant l'accent sur de nombreux faits d'actualité qu'il est bon de connaître. Ainsi les échos des entreprises, la situation du socialisme mondial.

Je trouve par ailleurs excellents les articles de fond traitant de problèmes plus généraux, de problèmes d'avenir tel celui sur la journée continue. Je souhaiterais trouver dans le même style des articles d'économie politique.

Les membres du P.S.U., de nombreux autres socialistes, sont souvent mal informés sur l'économie et réagissent quelquefois à ses problèmes, de façon affective en ne voyant qu'un des aspects des questions.

Pour le cinéma, ce n'est pas « terrible ». Il vaudrait mieux s'étendre sur les films à voir et signaler brièvement que les autres sont des navets, que de faire l'inverse.

« Vieux Schnoque »

De A. Verrier, à Clamart (président-fondateur de la section des combattants-républicains) :

A propos du commentaire sur le film 14-18, signé M. R.

J'étais fantassin à Verdun — juillet et décembre 1916. J'y étais parce que c'était mon sort, comme tant d'autres, de défendre la République, la famille et aussi la société.

On peut être « vieux schnoque », être républicain, et aussi un bon socialiste.

Je ne suis pas d'accord avec l'auteur M. R. que j'accuserai en même temps de partisan et de sectaire.

En citant les vieux schnoques, il pense flatter la jeune génération. Il est bien évident qu'elle n'a pas toujours compris le sacrifice des aînés. Mais il se trompe, ce n'est pas en écrivant de telle manière que l'on facilitera le rassemblement socialiste.

Le bon sens

Le bon sens

De Mme Sebben, 5, rue de Grenoble, à Argenteuil (3 enfants dont 2 en bas-âge).

Toutes les ménagères se posent à un moment des questions qui aboutissent au plan politique. Mais *Tribune Socialiste* ne peut servir de réponse, car il est trop confus, écrit dans un style compliqué et en plus pessimiste.

Si nous voulons que les gens croient en nous, peut-être faudrait-il un peu plus de dynamisme ?

La fonction de l'intellectuel n'est-elle pas de mettre à la portée de ceux qui ont reçu moins de culture, des problèmes techniques énoncés en termes trop compliqués (pour eux) ?

Monsieur, il faut que nous puissions croire à notre parti.

**Des logements,
des écoles...
Pos de bombe A !**

Bandeau 20 x 50
Prix: 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65
Payer à la commande :
51, boulevard Garibaldi, Paris.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au
Parti Socialiste Unifié et de-
mande à être mis en contact
avec la section la plus proche.
(Bulletin à retourner au siège
du P. S. U., 3, rue Henner,
Paris (9^e)).

Les problèmes agricoles

**L'essentiel n'est pas d'avoir la terre
mais de pouvoir la travailler**

M. X... est locataire de sa ferme; homme sérieux et travailleur, il utilise chaque année une partie de ses revenus pour améliorer son exploitation, rendre la vie plus humaine pour lui et les siens, le travail moins pénible et plus productif. Mais voilà que le propriétaire met la ferme en vente. Que va faire M. X... ? Va-t-il partir et abandonner une exploitation qu'il avait mise en valeur ?

Il a quelques jours pour réfléchir, pour faire valoir son droit de priorité et, s'il le peut, acheter la ferme. La Caisse de Crédit Agricole lui prêtera 60 % de la somme nécessaire à l'achat, si l'exploitation est considérée rentable.

S'il renonce à utiliser son droit de préemption, la ferme sera peut-être achetée par la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement rural (S.A.F.E.R.). Dans ce cas, l'ancien bail sera résilié et remplacé par un

(De notre correspondant à Rennes
P. LE COADIC)

quelques jours plus tôt, avait d'ailleurs affirmé : « La Bretagne souffre d'une surpopulation agricole chronique ».

**Conséquences
de cette décision
ministérielle**

Interdire à un certain nombre d'exploitants de profiter de leur droit de préemption, c'est évidemment favoriser les achats de terrains par des personnes étrangères à la profession agricole ou par de grosses sociétés capitalistes ; mais c'est aussi faire augmenter le prix de la terre. En effet, il est évident que de nombreux exploitants vont offrir des prix très

D'autre part, même lorsqu'il pourra devenir propriétaire avec l'aide du Crédit Agricole, l'exploitant devra verser 40 % du prix de son achat et les sommes ainsi utilisées ne pourront pas servir à améliorer le matériel, le confort ou le rendement de l'exploitation. Sans oublier, ajoutent les responsables de la F.D.S.E.A., que « devenu propriétaire, l'exploitant ne pourra plus obtenir pour ses enfants les bourses indispensables à leur formation ».

Améliorer le revenu agricole

Les exploitants interrogés à ce sujet ont tous une idée. Qu'on en juge :

— Réorganiser les marchés ; faire en sorte qu'entre le producteur et les consommateurs il y ait le moins possible d'intermédiaires.

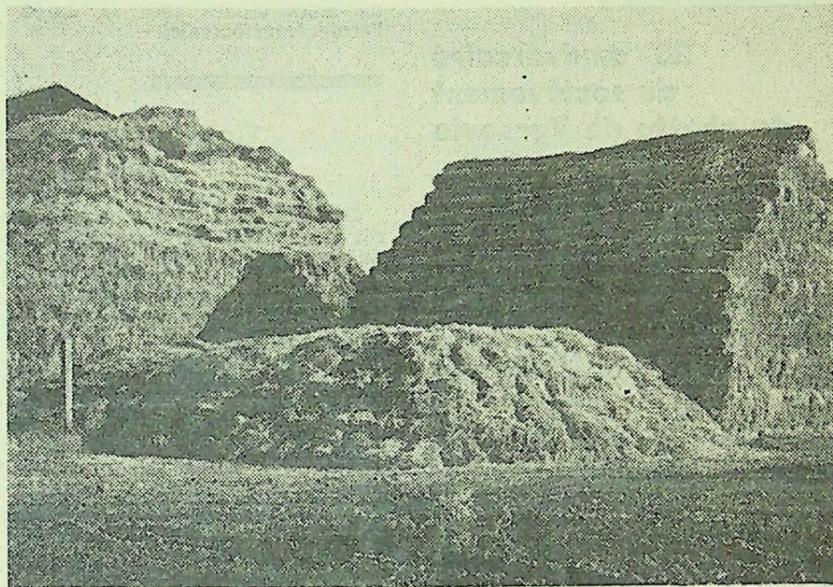
— Réviser le régime des taxations : ce que le cultivateur vend est taxé, mais ce qu'il achète ne l'est pas. C'est ainsi qu'il vend un quintal de blé, 40 F et qu'il achète un quintal de son 42 ou 43 F.

— Diriger la production dans le sens : « Produire ce qui se vend et non vendre ce qui se produit ». Un exemple : la production laitière est excédentaire, la production de viande est insuffisante. Or elle exige moins de travail mais elle immobilise le capital plus longtemps (il faut 3 ans pour produire une bête de boucherie) et pour inciter les petits éleveurs de vaches laitières à devenir producteur de viande, il faudrait que l'Etat consente à les aider pendant les trois premières années non productives.

— Donner aux exploitants agricoles une solide formation. « Laisser à d'autres le soin de penser nos problèmes, c'est accepter de perdre tout ou partie de sa liberté » disait tout récemment l'éditorial du journal « Le Paysan d'Ille-et-Vilaine ». Hélas, ce n'est pas demain que cette formation sera convenablement assurée. Un instituteur itinérant agricole m'a dit : « Pour ouvrir un collège agricole, il est exigé une superficie de 20 ha d'un seul tenant, libre, tout de suite, alors qu'avec 10 ha ce serait largement suffisant ».

Enfin, la notion d'agriculture de groupe se développe, timidement bien sûr, mais quelques initiatives sont signalées et seront bientôt connues et copiées. Ce qui paraît encore révolutionnaire, ce qui semble aller contre les traditions et les mœurs rurales, s'imposera tôt ou tard comme étant d'une évidente nécessité lorsqu'il s'agit de produire mieux comme lorsqu'il s'agit de vendre moins mal. Mais, de plus, comme le faisait remarquer « Le Paysan d'Ille-et-Vilaine », « la femme ira aux champs tant que l'exploitation n'utilisera pas un matériel de coopérative. Elle se lèvera pour traire tous les matins tant qu'il n'y aura pas plusieurs ménages associés pour exploiter. Elle n'aura pas non plus de sorties, de vrais dimanches de détente sans cette condition. »

Seulement, dès le départ, l'agriculture de groupe risque d'être écrasée par les groupes capitalistes si on ne lui donne pas les moyens juridiques et financiers susceptibles de protéger ses premiers pas et d'assurer son développement. Et là, nous sentons que, dans ce département en particulier, les exploitants agricoles devront sortir du cercle vicieux dans lequel ils se débattent, car il est bien évident que les réformes qu'ils réclament, que les transformations qu'ils souhaitent, ne leur seront pas accordées tant que, sur le plan politique, ils élisent pour les représenter, les mêmes hommes que leurs oppresseurs des groupes capitalistes : les parlementaires d'Ille-et-Vilaine sont U.N.R., indépendants ou M.R.P.



(Photo Tribune.)

Le Crédit agricole ne prêtera plus qu'aux riches...

nouveau, valable 5 ans. Pendant ces cinq années, la S.A.F.E.R. aménagera et améliorera l'exploitation, l'agrandissant au besoin, de façon à la rendre viable, et enfin elle la remettra en vente. Pour M. X... le problème se reposera de la même manière que 5 ans plus tôt : acheter ou partir.

Il n'y a pas que les locataires qui se trouvent dans l'obligation d'acheter. Le jeune ménage qui désire s'installer définitivement, songe lui aussi à acquérir une exploitation et, si possible, une de celles qui sont mises en vente après aménagement par une S.A.F.E.R. Lui aussi fera appel au Crédit Agricole, si toutefois il réussit à réunir 40 % de la somme nécessaire. De même, le propriétaire exploitant, qui trouve que son exploitation est trop petite pour lui assurer une existence convenable, cherche à acquérir du terrain et, pour cela, envisage d'emprunter aux caisses de Crédit Agricole (1).

**Le Crédit Agricole
ne prêtera plus qu'aux riches**

Le gouvernement vient de l'inviter à ne plus consentir de petits prêts et à ne donner satisfaction qu'à ceux qui chercheront à posséder des exploitations d'une importance suffisante. En particulier une exploitation aménagée par une S.A.F.E.R. devra avoir une valeur comprise entre 100.000 et 250.000 F (entre 10 et 25 millions d'anciens francs).

Cette décision a été aussitôt qualifiée d'aberrante par les exploitants agricoles d'Ille-et-Vilaine et leur président, M. Chopier, faisant remarquer que, compte tenu du prix de la terre, seules les fermes de 20 ha au moins — c'est-à-dire un peu moins de 7.000 sur les 50.000 que possède le département (2) — pourraient bénéficier des prêts d'acquisition, déclarait : « Que vont devenir les 43.000 autres ? L'intention du gouvernement semble très nette : faire disparaître d'une manière directe le plus grand nombre d'exploitants. » Le ministre de l'Agriculture en voyage à Rennes

élevés pour essayer d'accroître la superficie de leur exploitation et de la faire ainsi rentrer dans la catégorie de celles qui seront privilégiées. De même, l'acquéreur d'une exploitation sera le premier à souhaiter que la valeur déclarée de son achat soit légèrement supérieure à 100.000 F, lorsque la valeur réelle sera inférieure.

Nombreuses sont dans ce département, les fermes de 10 à 12 ha, qui ont prouvé qu'elles étaient viables, et, lorsqu'il s'agit de cultures maraîchères, une superficie plus faible encore est très suffisante. Mais de toute manière, il est absurde de traduire la notion « d'exploitation viable » par une superficie minimum.

**Une exploitation est viable
si le revenu est suffisant**

Or ce revenu ne dépend pas uniquement de la surface exploitée, mais du produit brut de l'exploitation et des charges de toutes sortes que doit supporter l'exploitant.

Le produit brut est fonction du système de production, de la qualité et du volume de cette production, et par suite, il dépend du perfectionnement des outils et des machines, des engrais utilisés, des méthodes de travail, de la formation et de l'information de l'exploitant.

Il est également fonction des prix de vente des produits agricoles. « Y a-t-on pensé lors des dernières taxations sur le porc, les œufs et les légumes ? », demandait M. Chopier pendant sa conférence de presse.

Les charges, elles, sont nombreuses : il faut acheter du matériel et l'entretenir, se procurer des engrais, de l'alimentation pour le bétail, aménager les locaux, les chemins desservant les différentes parties de l'exploitation, et l'usage des machines modernes exige de plus en plus des chemins en bon état. Il y a de plus la charge foncière et l'augmentation du prix de la terre ne fera que l'accroître.

(1) Cinquante pour cent des exploitants d'Ille-et-Vilaine sont propriétaires de toute leur exploitation ou d'une partie seulement, mais près de 70 % de la surface exploitée est en location.

(2) 50.446 exploitations en Ille-et-Vilaine savoir : 16.000 environ ont une superficie inférieure à 5 ha ; 11.000 environ ont une superficie comprise entre 5 et 10 ha ; 16.000 environ ont une superficie comprise entre 10 et 20 ha ; 6.800 environ ont une superficie comprise entre 20 et 50 ha ; 200 ont une superficie comprise entre 50 et 100 ha ; 8 ont une superficie supérieure à 100 ha.

BONS DE SOUTIEN :

17 jours en Yougoslavie pour les lauréats du concours de vente intersections

La campagne « Bons de soutien » bat son plein. Un grand nombre de fédérations ont passé leur troisième commande. Mais il ne faut pas s'endormir et essayer de finir en beauté.

Nous avons donné la semaine dernière le détail du concours intersections. Ce concours est doté de 3 prix :

1^{er} prix : 4 places pour un voyage en Yougoslavie ; 17 jours de voilier le long des côtes dalmates.

2^e prix : 4 places pour un village de vacances aux Baléares (15 jours).

3^e prix : 2 places pour un village de vacances aux Baléares. Soit 6.400 F de prix au total ; les modalités seront données aux heureux gagnants.

Claude Bourdet à Tours

A la demande du C.E.S. d'Indre-et-Loire, Gilles Martinet est venu, le mercredi 13 mars, signer son livre *Le Marxisme de notre temps* et en exposer les principales thèses au cours d'une conférence-débat qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Tours. Cette conférence, qui a réuni une centaine de personnes, est un résultat très encourageant pour une première réunion.

Le C.E.S. d'Indre-et-Loire poursuit l'effort entrepris. Il appelle ses amis à venir nombreux à la réunion publique organisée par le groupe C.D.N. de Tours, au cours de laquelle Claude Bourdet parlera du « Désarmement nucléaire » :

Vendredi 29 mars, à 21 heures, salle Balzac, rue Léonard-de-Vinci.

Deux autres débats sont prévus en avril et en mai qui aborderont d'autres aspects politiques du renouveau socialiste.

Montpellier : Débat étudiant

Les étudiants du P.S.U. ont organisé vendredi 16 mars, à Montpellier, un débat étudiant sur l'union de la gauche. Parmi les étudiants montpelliérains qui étaient venus participer à la discussion, dans la petite salle de la Bourse du Travail, on remarquait en particulier des représentants des étudiants S.F.I.O., de l'Union des Etudiants Communistes, des syndicalistes de l'U.N.E.F., de la F.E.N. et du S.G.E.N.

Un représentant des étudiants P.S.U. devait introduire la discussion en présentant la politique de Front socialiste proposée par le P.S.U. : union des syndicats et des partis politiques se réclamant d'un socialisme autour d'un programme précis de réformes de structure mettant en cause les fondements économiques du capitalisme.

Pour le représentant des étudiants S.F.I.O., c'est essentiellement des questions de programme qu'il faut discuter pour poser les vrais problèmes. Dans la suite de la discussion, il devait souligner l'importance de la bataille engagée par les mineurs et la nécessité d'affirmer concrètement la solidarité de tous les travailleurs.

Le représentant de l'U.E.C. rappelle la position des communistes sur le problème de l'union : il faut, au travers d'actions communes, arriver à rassembler toutes les couches sociales frappées par la politique des monopoles, pour remplacer le pouvoir gaulliste par une démocratie véritable.

Les représentants syndicaux apportaient eux aussi — à titre individuel — leur point de vue : un militant du S.G.E.N. en affirmant les options de son syndicat en faveur d'un socialisme démocratique ; un militant de la F.E.N. en dénonçant les tentatives d'intégration du syndicalisme à l'Etat, et en soulignant la nécessité d'une option révolutionnaire. Un militant de l'U.N.E.F. précisa l'attitude de son syndicat, soucieux de s'attacher aux revendications concrètes des étudiants plutôt qu'à une tactique politique.

Le débat, parfois vif mais toujours amical, a eu le mérite d'être une première prise de contact, dont tous les participants souhaitaient qu'elle ne soit pas sans lendemain.

20^e anniversaire du ghetto de Varsovie

En 1940, 500.000 Juifs ont été enfermés par les hitlériens dans le ghetto de Varsovie. Chaque jour, des centaines de Juifs périssaient de faim, de maladie, des fusillades. Chaque jour, les rafles des Allemands enlevaient des milliers de Juifs pour les envoyer aux fours crématoires des camps d'extermination. Ainsi d'étape en étape, en automne 1942, leur nombre fut réduit à environ 50.000. C'est dans ces conditions que le drapeau de la Résistance fut levé. Conduite par l'Organisation Juive du Combat, unissant les représentants de tous les partis et groupements juifs, cette résistance fut un des sommets de la lutte du peuple juif pour sa survie.

Pour commémorer ce soulèvement, qui fut un des actes les plus glorieux de la résistance contre l'hitlérisme, un comité est en train de se constituer, qui célébrera cette date mémorable le 17 avril 1963, dans la salle du théâtre de l'Alhambra.

A ce jour, 72 organisations les plus représentatives du monde de la Résistance, des déportés, des anciens combattants et des organisations juives ont déjà donné leur adhésion.

A.P.E.L. et A.P.E.

Notre camarade Suret, du Pas-de-Calais, nous avait signalé une erreur qui s'était glissée dans un écho paru dans les « Points sensibles » de T.S. 140.

Pour rectifier cette erreur, nous en avons précisé, en effet, que le sigle A.P.E.L. signifiait « Association de parents d'élèves laïcs », alors que ces initiales désignent généralement l'Association de parents d'élèves libres.

Le sigle A.P.E.L. cité dans le « Point sensible » *Les Maîtres de Montreuil*, doit se lire en fait : Association de parents d'élèves de Montreuil, ou A.P.E. de Montreuil. Ce qui, naturellement, change tout.

De nombreux camarades nous avaient averti de cette erreur en même temps que notre camarade Suret.

Rectificatif

Déjà, la *Mayenne Socialiste* avait reproché à T.S. de ne pas citer ses sources lorsqu'elle lui empruntait des échos ou des notes. Aujourd'hui, c'est le *Bulletin du Rhône* qui se plaint de tels sévices.

Nous précisons donc que l'article de T.S. 139, intitulé « Chez Berliet - Méthode Simca » était paru en son titre et contenu dans le *Bulletin du Rhône* 157.

Nous félicitons nos camarades de l'intérêt qu'ils portent à leur bulletin, et nous les remercions de celui qu'ils portent à T.S.

Le recrutement des élèves pour l'école interfédérale

L'école interfédérale, qui s'ouvrira à Paris le mardi 23 avril, doit permettre d'approfondir et de consolider la formation théorique et pratique des militants qui participent déjà depuis un certain temps à la vie du Parti. C'est pourquoi le choix des élèves doit être fait avec un soin particulier. Il ne suffit pas de faire appel aux volontaires. Pour écarter les candidatures fantaisistes, les responsables de la section doivent faire le choix parmi les membres de leur commission exécutive et de leur bureau. En cas d'accord avec les intéressés, ce choix doit être soumis au contrôle de la direction fédérale.

Les responsables de la section doivent tout d'abord examiner les candidatures à une réunion du bureau ou de la commission exécutive, inscrire ensuite le problème de l'école à l'ordre du jour de l'assemblée plénière de la section, afin d'expliquer en détail ses modalités de fonctionnement et de recrutement de l'école et afin de recueillir les observations des militants.

Pour permettre aux élèves de consacrer tout leur temps libre au travail de l'école, ceux d'entre eux qui occupent des fonctions responsables doivent être déchargés de la plupart de leurs tâches pour la durée de l'école interfédérale.

Contre la guerre de Guyane

De nombreux témoignages d'intérêt nous sont parvenus de la part de nos militants et de nos sympathisants concernant la lutte anticolonialiste entreprise par le peuple de la Guyane et des Antilles contre l'impérialisme français.

Nous donnons notre appui à toutes les organisations qui se proposent de soutenir cette lutte. Nous ne jugeons pas utile, pour l'instant, de superposer à des initiatives en train de prendre forme une organisation supplémentaire. Nous le ferons seulement si ces organisations nous en font la demande.

Les instituteurs P.S.U. à Rennes

Les instituteurs du P.S.U. assistant au congrès des secrétaires de mairies, à Rennes, seront reçus par le bureau fédéral, le mardi 2 avril, à 20 h. 30, au café de Châteaugiron, 4, avenue Janvier (avenue de la Gare), à Rennes.

Onze enfants couchent dehors

Depuis lundi matin 18 mars, trois familles de Saint-Ouen, les familles Devisme, Hartman et Bergeron, sont à la rue, l'administration des Domaines ayant décidé la démolition des baraques qu'elles habitaient.

Vingt-cinq personnes, dont onze enfants de moins de quinze ans, ont couché dehors, place Anatole-France, à Saint-Ouen, sous — 3 degrés, et alors que l'hiver n'était même pas terminé.

Des pétitions circulent dans le quartier, qui demandent instamment de faire tout le possible auprès des autorités compétentes pour que ces familles retrouvent d'urgence un toit.

SCEAUX : 3.000 F pour les mineurs

Le Conseil municipal de Sceaux (27 membres) convoqué à la demande de la minorité P.S.U. (13 membres) a voté à l'unanimité (M.R.P., Indépendants, U.N.R. compris) une subvention de 3.000 F aux mineurs en grève décidé d'accueillir gratuitement 10 enfants de mineurs dans sa colonie de vacances, de faire de nouvelles collectes et s'est félicité des nombreuses marques de sympathie pour les travailleurs en grève qui se sont manifestées dans la commune.

Cotisation de soutien

Le P.S.U. dispose de ressources insuffisantes.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est aux seuls amis et sympathisants que nous nous adressons.

Tous ceux qui en ont la possibilité se doivent de s'imposer une cotisation mensuelle supplémentaire proportionnée à leurs ressources.

Retournez-nous au siège du Parti, 8, rue Henner, Paris-9^e, la déclaration ci-dessous et versez à Maurice Klein, 37, rue de Trévise, Paris-9^e (C.C.P. 4435-35, Paris), votre première mensualité.

A tous, merci, et en avant pour le Socialisme authentique !

Le Secrétaire national :

Edouard DEPREUX.

Le Trésorier national :

Maurice KLEIN.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse) m'engage à verser chaque mois à Maurice Klein, trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de

Signature :

Le renouveau de la vente

On a constaté, dans la Seine, un renouveau de la diffusion du journal. On relevait, par exemple, l'action de nos camarades de la 4^e section, qui ont fait passer la vente au numéro de 15 à 100 exemplaires.

Nous demandons à tous nos diffuseurs de province ou de Paris, de nous adresser leurs résultats chaque semaine pour nous permettre de les publier régulièrement.

Nécrologie

Notre camarade Simone Roux, de la section de Tours, responsable de la diffusion de *Tribune Socialiste* dans l'Indre-et-Loire, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Nous lui adressons, au nom du journal, nos sincères condoléances.

Erratum

Par suite d'une erreur typographique, 3 lignes ont été sautées dans le dernier article de D. Laury « La Solidarité aux mineurs ».

De ce fait, la déclaration d'Eugène Hénaff de la C.G.T., a été attribuée à Blanchard responsable F.O.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de nos amis syndicalistes.

ANDRÉ PHILIP

Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours

Professeur à la Faculté de Droit, ancien ministre, et ainsi doublement qualifié par des connaissances à la fois théoriques et pratiques, nul n'était plus désigné qu'André Philip pour nous donner cette Somme des problèmes de l'Economie moderne.

2 vol.
21 f.

AUBIER-MONTAIGNE - 13, quai de Conti - PARIS

MOURENIX : 50 jeunes sans emploi s'abrutissent à jouer à la belote

(De notre correspondant à Mourenx.)

MOURENX : entièrement faite de grands ensembles type H.L.M., à 25 km de Pau et 15 km d'Orthez, 11.000 habitants dont 2.500 rapatriés d'Afrique du Nord. Ces habitants sont essentiellement employés du complexe S.N.P.A.-Aquitaine-Chimie-E.D.F. Le salaire moyen se situe aux environs de 850 F par mois. C'est pourtant une des villes d'Europe où la densité d'automobiles est la plus élevée. Une véritable psychose de l'achat de matériel à crédit y règne. L'habitant de Mourenx est essentiellement un endetté.

En moyenne, 50 p. 100 du salaire est utilisé à payer les traites. L'appartement est en général coquet, le loyer peu élevé (150 F pour un F3). En général, donc, un standing très supérieur aux possibilités financières des habitants. Ce fait isole moralement le Mourenxois du reste du pays, essentiellement agricole et pauvre. Chômage : 160 hommes et 150 femmes (tous rapatriés d'Afrique du Nord).

Un problème difficilement soluble se posera d'ici quelques années. D'ici quinze ans, lorsque la population jeune, très nombreuse, aura atteint l'âge de travailler, leurs parents occupés actuellement dans le Complexe seront loin d'avoir atteint l'âge de la retraite. Ils ne pourront donc pas laisser la place à leurs

Regroupement possible des organisations de jeunesse laïques

LES centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (C.E.M.E.A.), mouvement d'éducation populaire spécialisé dans la formation des cadres de collectivités d'enfants a tenu son assemblée générale annuelle, jeudi dernier, à Paris. Les élections au conseil d'administration n'ont amené aucun changement notable. Le rapport d'activité a témoigné de la constante progression d'une organisation originale : 28.000 personnes ont suivi, en 1962, 586 stages (rappelons que le Comité de la Jeunesse indiquait dans son bulletin de 1961 750.000 journées consacrées en France à la formation des cadres : les C.E.M.E.A. ne sont pas loin de couvrir la moitié de cette action). Mais cette progression est double-

ment freinée : par le nombre insuffisant des « permanents » (111), heureusement secondés par 1.736 « non permanents » ; par l'absence de locaux de stages (les rares installations d'Etat sont mobilisées pour le sport). Elle ne suit donc pas l'augmentation des effectifs des colonies de vacances.

Les C.E.M.E.A. continuent d'étendre leur influence : 6.000 normaliens environ ont reçu un enseignement en stage, les sessions pour maisons d'enfants, internats du premier degré voire du second augmentent. Un effort particulier est développé pour la préparation de moniteurs d'adolescents ; les stages de surveillants généraux de l'enseignement technique se généralisent.

Les subventions et l'indépendance

Ce développement continu depuis la Libération a été rendu possible par l'aide de l'Etat matérialisée dans les subventions égales du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et de la Sécurité sociale, du ministère de l'Education nationale (par du personnel enseignant « détaché » au titre de l'éducation populaire). A ce jour, elle n'a pas infléchi l'orientation des C.E.M.E.A. déterminée par eux seuls.

Pour cette raison, la position exprimée à la fin du rapport moral par M. Laborde et adoptée à l'unanimité, est capitale. Après avoir rappelé l'importance attachée au travail pédagogique considéré comme une totalité, il exposait en termes mesurés l'opposition des C.E.M.E.A. au projet de « Fonds de Coopération » défendu au G.E.R.O.J.E.P. par la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture. L'indépendance d'un mouvement s'affirme dans la faculté pour lui de former ses propres cadres, dans la possibilité pour lui de les payer (1).

Cette indépendance n'est pas un principe vide ou automatique : elle est la condition première pour la détermination de l'orientation, du mouvement et à ce jour la vitalité des C.E.M.E.A. permet de dire que cette po-

litique est juste. M. Laborde devait alors préciser qu'à ses yeux le projet pouvait résoudre, peut-être, les problèmes des Maisons de Jeunes. Certainement pas ceux des mouvements post et périscolaires, laïques, qui préféreraient de beaucoup l'octroi de subventions directes pour la formation de leurs cadres. M. Laborde devait d'ailleurs préciser que cette dernière orientation de ce genre pouvait s'échafauder dans un grand ministère de l'Education nationale.

Il exposa la nécessité pour les organisations laïques de déterminer ensemble leur position. Nous laissons prévoir dans Tribune Socialiste du 26 janvier ce regroupement indispensable, aujourd'hui nous souhaitons sa réussite.

Emile Copfermann.

(1) Il semble d'ailleurs que les principes de base du G.E.R.O.J.E.P. soient aujourd'hui oubliés. Rappelons-les : « Indépendance des associations vis-à-vis des Pouvoirs publics excluant tout monopole de l'Etat ; gestion démocratique des associations et des installations culturelles ; liberté de collaboration entre les associations sans que puisse leur être imposée une discrimination d'ordre religieux politique ou racial ; formation des cadres au sein de ces associations. » (8 août 1958.)

UNE PAGE « JEUNESSE »

Tribune Socialiste se propose d'ouvrir une rubrique régulière abordant les différents problèmes plus spécifiquement « jeunes ». Les camarades de province intéressés par une collaboration à sa rédaction ou qui peuvent devenir des correspondants locaux sont priés d'entrer en contact avec « Tribune » en adressant leur courrier à : « Page jeunesse », Tribune socialiste, 8, rue Henner, Paris (9^e).

enfants. Comme en dehors du complexe, l'industrie et l'artisanat locaux sont nuls, ces jeunes se trouveront donc sans embauche et réduits alors au chômage ou l'expatriement.

Un autre grave problème est posé par la population jeune, nouvellement arrivée d'A.F.N. Une cinquantaine de ces jeunes se trouve sans travail, dépaycée. Elle ne fait aucun effort pour sortir de l'impasse. Elle s'abrutit à jouer à la belote dans la salle de la M.J.C. ou au cinéma (de 4 à 6 fois par semaine). Ils ne s'intègrent à aucune activité de groupe, quelle quel soit.

Quel est l'état des relations entre Mourenxois et habitants de la région ?

Très mauvais. Les habitants de Mourenx ont développé, consciemment ou inconsciemment, un esprit de caste. La caste des techniciens, des agents de maîtrise, du confort ménager, du standing. Cet état de fait est assez mal vu de la population qui voit souvent en eux des étrangers prétentieux voulant « imposer leurs idées ».

2 splendides volumes de

VICTOR HUGO

à des conditions exceptionnelles

ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES

L'œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire française, et par son rayonnement politique l'histoire tout court.

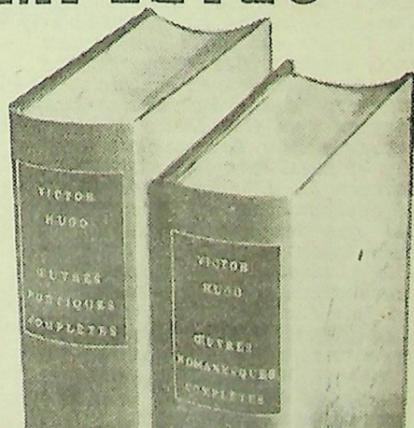
Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo dispersées dans plus de vingt recueils la plupart introuvables. Ce volume : 153 873 vers, 13 millions de caractères, est enrichi de toutes les tables nécessaires et d'une chronologie illustrée de 40 pages.

Le triomphe à la Foire du livre de Francfort de ce chef-d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES

MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc... complétés par certains textes inconnus. Cette magnifique édition comporte, en outre, un cahier de trente pages d'illustrations, reproduisant les dessins qu'avait prévus pour ces romans cet artiste de génie : Victor Hugo lui-même.

Chaque volume 21x27, 1600 à 1800 pages, sur beau papier, tranche supérieure dorée, est en vente séparément.

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE
Magnifique volume (COMBAT)...
la dernière merveille (L'EXPRESS)...
l'indispensable recueil (FIGARO)...
l'événement littéraire de l'année (ARTS)...
un admirable livre qui fait honneur à
l'édition française (L'INFORMATION)
la Grande Encyclopédie du lyrisme français
(LIBÉRATION)... une extraordinaire
édition (JOURS DE FRANCE)...

CONDITIONS DE VENTE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

- Chaque volume (vendu séparément) 13 F, 50 par mois (10 versements) 42 F par mois (3 versements) 120 F comptant.
- Les 2 volumes commandés ensemble : 26 F par mois (10 versements) 80 F par mois (3 versements) 228 F comptant.

LIVRAISON IMMÉDIATE A DOMICILE TRANSPORT, EMBALLAGE GRATUITS FACILITÉ DE RETOUR.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7^e.
Cocher la case précédant la formule choisie.

Veuillez m'adresser les 2 volumes de Victor Hugo 1 seul volume : Les Œuvres...
 comptant en 3 mensualités en 10 mensualités.

RÈGLEMENT COMPTANT
Veuillez trouver ci-inclus le montant de ma commande, libellé au nom de la Librairie Pilote soit...
Librairie Pilote 13.905.31 Paris avec ses trois volets mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement.

je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et en ce cas, je serai immédiatement remboursé.

Nom... Profession... Adresse...
n° C.C.P. ou bancaire... Signature

SERVICE TRIBUNE SOCIALISTE

RÈGLEMENT PAR MENSUALITÉS
Veuillez trouver ci-inclus le montant de la première mensualité, libellé au nom de la Librairie Pilote soit...
Librairie Pilote 13.905.31 Paris avec ses trois volets mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement de la 1^{re} mensualité.

je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et en ce cas, je serai immédiatement remboursé.

Nom... Profession... Adresse...
Signature

DIVINES PAROLES

de Valle Inclan

UN nain monstrueux, une femme adultère, une « honnête » famille, un village plongé dans son moyen âge, des vagabonds ivres de liberté, tels sont les éléments essentiels des « Divines paroles » de Valle Inclan. Suffisent-ils pour qu'on perçoive l'insolite démarche d'un œuvre, d'un auteur curieusement méconnus en France. Certes non ; mais je crains bien qu'en développant l'anecdote on dévie un peu l'intérêt de l'œuvre. Le village est en Galice (Espagne) dans une période proche ; la femme du sacristain local a « fauté » avec l'un des errants dont les villageois supportent mal la proximité. Le pardon ou non du sacristain devient dès lors une affaire d'Etat.

Sa propre famille utilise la mort du nain pour cristalliser la haine qui monte. Finalement, l'époux pardonnera : en latin dans le rituel sacré, avec les « Divines paroles ». Tranche de vie naturaliste, drame paysan. On aurait tort de ressortir ici les épithètes habituelles. Car « Divines paroles » est cela et autre chose : une virulente dénonciation de cette « Espagne, déformation de la civilisation européenne » à laquelle dans une autre pièce de Valle Inclan qui jouera prochainement le T.N.P. l'un des protagonistes fait allusion.

Goya, Bunel, Ghelderode, je jette ces noms pour planter des jalons. Valle Inclan, dramaturge espagnol (né en 1866 mort en 1936) appartient à la lignée de ces esprits libertaires pour lesquels le refus de l'ordre établi est pain quotidien. « Nous, les intellectuels espagnols, dira-t-il, nous avons ceci de commun avec les Gitans : nous vivons poursuivis par la « Guardia civile. »

Roger Blin a mis en scène « Divines paroles ». On imagine facilement ce qui lui a plu, en elle : cette violence, cette virulence dignes de Jérôme Bosch. Décors efficaces d'André Acquart et distribution intéressante : Barrault presque maîtrisé, Ibernél, Blin et Catherine Sauvage. A voir.

Emile Copfermann.

Odéon-Théâtre de France.

Télévision

Guy Lux, le ministre et les étudiants

GUY LUX, pour ceux qui l'ignoraient, est le grand artisan de la béatification des programmes de télévision, le fondateur de cette institution qui a nom. M. Tout-le-Monde. La dernière émission avait pour thème « la Jeunesse » et un gaulliste de gauche, M. Grandval, ministre du Travail, devait répondre aux questions que lui poseraient les étudiants. Ceux-ci, sur les lieux de l'enregistrement (Centre des Œuvres Universitaires), se virent remettre par le coproducteur de l'émission, M. Jean-Paul Blondeau, le texte de questions à poser au ministre.

Parmi les graves problèmes qui préoccupent la jeunesse figuraient notamment : la lutte entre les générations, l'heure de sortie des jeunes filles, le désespoir des littéraires face à l'invasion scientifique, etc. Mais les étudiants n'ont pas l'âme larbaine d'un Zitronne ou d'un Guy Lux : ils refusèrent de réciter des couplets aussi dociles et aussi sots. Ils réussirent à convaincre M. Blondeau d'admettre leurs questions sur les sujets aussi futiles que la démocratisation de l'enseignement, le logement des jeunes, la « surdité » du Pouvoir face aux revendications étudiantes, etc.

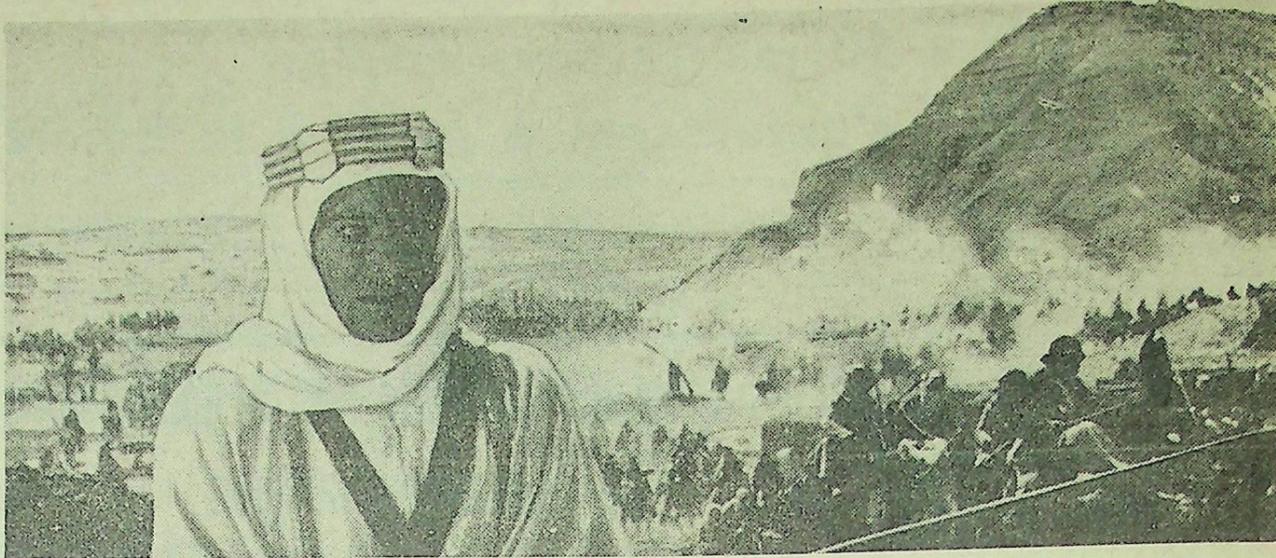
Une fois l'enregistrement terminé, comp de téléphone de Guy Lux. Il exige que l'on reprenne ses questions et pas d'autres. M. Blondeau, gêné, affirme que son émission est libre, que l'on verrait ce que l'on verrait.

On a vu. Le twist et les problèmes qui s'y rattachent ont été au « centre » de l'émission. Car, comme l'a dit Guy Lux, le ministre ne « répondra pas aux questions politiques ».

Moralité : les étudiants ne participeront plus aux émissions de la T.V. gaulliste qui leur seront consacrés et une souscription est ouverte pour offrir à Guy Lux un gilet rayé d'honneur. Il l'a bien mérité ce brave homme qui a, sans doute, appris le journalisme à l'école de Max Petit !

J.-A. P.

LA WRENCE D'ARABIE



CE fut un bien curieux personnage, et qui n'a pas fini de faire parler de lui, et de troubler les imaginations. Cet écrivain, agent secret, qui après avoir suscité, pour les besoins de la stratégie britannique, la prise de conscience du nationalisme arabe, et se piqua au jeu au point de suivre assez mal les méandres de la politique anglaise au Moyen-Orient après la guerre de 14-18, recommença, pour ainsi dire, sa vie, s'engagea sous un faux nom dans la R.A.F., en tira un livre (La Matrice), aussi passionnant (quoique moins célèbre) que les Sept Piliers de la Sagesse (tiré de son expérience arabe) et mourut accidentellement.

Lettre, probablement homosexuel, entouré du romantisme du secret, T. E. Lawrence pourrait, donner, par sa vie, la matière à un film étonnant, qui essaierait de rendre toutes les facettes au personnage.

Mais David Lean et les producteurs qui ont tourné le monumental (près de quatre heures) Lawrence d'Arabie n'ont pas cherché à réaliser un tel film. Ils ont misé, au contraire, sur le spectaculaire extérieur. Sans lésiner, avouons-le. Il s'agit d'un bon film d'aventures : la figure de Lawrence y perd certes en ambiguïté, de se retrouver ainsi réduit aux dimensions d'un héros simplifié de western — et encore, certains westerns ont-

ils plus d'ambition psychologique... Peut-être le grand public préférera-t-il cela.

De même qu'il ne fallait pas chercher, dans Le jour le plus long, une étude sur un épisode de la dernière guerre, mais un spectacle, de même Lawrence d'Arabie n'est pas un film fait pour ceux qui se penchent sur ses énigmes (le poème d'amour qui ouvre les Sept Piliers, est dédié à S.A., qui est-ce ? Est-ce Sheid Ahmed ? etc.) mais pour ceux qui recherchent la distraction spectaculaire, les aventures. Sur ce point, la partie est gagnée.

M. Ranchal.

Livres

LE THEATRE THEATRAL

de Vsevolod Meyerhold

L'AFFREUX PASTIS DE LA RUE AUX MERLES

LE livre de Carlo Emilio Gadda est une sorte de récit picaresque, de roman policier (c'est une enquête sur un vol et un crime) et de roman populiste (il se déroule dans un milieu romain populaire), de poème mythologique (il évoque les grands mythes de la naissance de Rome, sur le mode ironique) et sensuel (il est imprégné d'une sensualité joyeuse et débordante). C'est aussi un tour de force de style ; il est raconté dans un langage mêlé d'allusions savantes et de dialectes locaux, forge des mots nouveaux et se plaît aux rapprochements saugrenus. Le traducteur a eu une rude tâche, dont il s'est admirablement tiré : rendre en français l'équivalence de cet italien truculent, compliqué et baroque. La traduction elle-même mériterait une étude spéciale : contentons-nous d'un échantillon : « Croyez-moi, Monsieur le Commissaire, il y a un orgueil physique, une ambition des entrailles. Nous, les hommes, c'est connu, on est tous, plus ou moins, une bande de... paons qui s'apvanent. On aime aller s'faire voir sul' Corso. »

Trouvant un équivalent pour chaque expression argotique, chaque défaut de prononciation, Louis Bonalumi, le traducteur, a rendu accessible à la perfection au public français le chef-d'œuvre de Gadda, qui prend ainsi place aux côtés des grands romanciers français du langage, de Queneau et d'Audiberti. Un livre hors série, à déguster lentement.

P.-L. Thirard.

Editions du Seuil, 12 F.

S OUS ce titre déconcertant (à interpréter par opposition au théâtre naturaliste qui cherche à recréer sur scène ce qui peut figurer la réalité, le théâtre théâtral refuse de cacher sa nature de spectacle, il l'expose cartes sur table), Nina Gourginkel a rassemblé textes, témoignages, articles se rapportant à l'activité d'un des géants du théâtre moderne : Vsevolod Meyerhold ?

Une telle question porte en elle-même accusation contre le honteux silence que surent si bien tresser autour d'un metteur en scène important gens de théâtre « apolitiques » et « progressistes ». Né en Russie en 1874, mort en déportation en 1942 (on suppose cette mort encore que la thèse d'un assassinat par strangulation en prison soit aussi défendue), après que le stalinisme l'ait pour formalisme, esthétisme décadent, trotskysme artistique, réduit au silence, Vsevolod Meyerhold est le précurseur de la lignée Piscator-Brecht-Planchon. Au début du siècle il expérimente un théâtre tentant d'exprimer dans sa forme la révolution sociale.

Il est d'emblée l'un des très rares artistes à se solidariser immédiatement avec le mouvement révolutionnaire (avec Alexandre Blox et Maïakovsky). En 1917, à Pétrograd, il dirige le théâtre d'Etat (et monte une œuvre de Maïakovsky, « Mystère bouffe »), anime en 1920 l'« Octobre théâtral » qui prône la recherche d'un art prolétarien, soutenu par les peintres abstraits et une forte proportion de l'intelligentsia révolutionnaire (notamment Eisenstein).

Il est impossible de résumer en quelques lignes une œuvre énorme : disons que les efforts de Meyerhold vont se porter sur l'établissement d'une relation nouvelle entre contenu et forme du théâtre, qu'il fera intervenir sur scène les techniques du XX^e siècle, qu'il introduira une disci-

pline inconnue jusque-là pour l'acteur (« la biomécanique » suggère leur entraînement physique et la recherche des gestes synthétiques dont Brecht s'emparera).

Cette révolution, car c'en est une, apparaît aujourd'hui la clef de voûte du courant théâtral dominant notre époque, celui qui veut lier son art à la lutte ouvrière mais sans jamais négliger l'importance des problèmes esthétiques.

E. C.

FAUTE D'EMPIRE...

de Claude Terrien

CLAUDE TERRIEN (1) est écouté chaque matin par plusieurs millions d'auditeurs.

Tout ce que l'on pourrait dire de ses éditoriaux du matin, jésuitisme politique, tendance marquée au gaullisme, se trouve là mis en relief, et le livre fermé le malaise reste.

Le sujet, en deux mots, il le définit « Faute d'Empire, la puissance. Faute de sujets, des clients ». Réaction patriotique, dit-il, soit, mais cette réaction détermine tout son exposé.

Des lieux communs, il y en a partout. Par exemple : « Ce monde, nous l'avons fait, nous y vivons, il nous échappe. Il est devenu le monde des spécialistes » ou bien « Personne ne sait tout ».

La formation des citoyens, il n'y croit pas. « Nous revoici dans les airs, je veux dire dans l'éducation civique ».

Un des passages les plus significatifs est sans doute celui où il analyse la situation des classes sociales.

Hélas, cette même situation le dément aujourd'hui cruellement de Lens à Laeq.

Quant à l'homme de la troisième classe (le patron) « il se trouverait dans une situation d'infériorité vis-à-vis des salariés qui dirigeraient son entreprise ».

Qu'en pensent les ouvriers qui l'écoutent ? Je ne sais ? Il est vrai qu'à 8 h. 30, ils sont déjà devant la chaîne... Allons, Claude Terrien, le temps du Populaire est bien loin.

F. Desnault.

(1) Claude Terrien, « Faute d'Empire », Plon, Tribune libre.

NECROLOGIE SINÉESQUE

DANS un « courrier des canettes » surprenant, Alexandre de Coïncin, plus connu sous le nom de Valentine de Breffort, s'en prenait méchamment à la publication de Siné, Siné massacre. Il reprochait, à propos d'un numéro consacré à l'amour, au directeur de cette revue « de ne pas dessiner français », de tirer son humour vers le sadisme, bref d'être du « Siné cochon, vulgaire, morne et triste ».

Réponse dans le numéro 8 de « Siné Massacre ». Georges Arnaud explique pour « Feu Breffort », chroniqueur du « Canard Enchaîné », qu'il faut par-ci, par-là, savoir jeter à la poubelle les amitiés qui ont trop duré. Breffort proposait une mise en quarantaine de Siné « même par ses amis de gauche ».

Arnaud pose la question : « Des hommes de gauche, tu en as beaucoup rencontré, Alexandre, dans les derniers temps avant la mort ? Où en es-tu vu la dernière fois ? Pas au Canard, quand même ? »

Ceci noté pour la petite histoire, notons pour l'autre que ce numéro 8 de Siné Massacre rassemble quelques jolis échantillons de dessins dans la tradition incendiaire de Georg Grosz. C'est-à-dire, à propos des morts de Charonne ou du rapprochement franco-allemand des caricatures férocées, violentes, méchantes, antimilitarisme et anticléricalisme étant les deux mamelles de Siné Massacre on ne s'en étonnera guère.

E. C.

Siné Massacre, 47, rue Bonaparte, Paris-6^e.